

***Sachant que* : un marqueur (plus ou moins juste) de mémoire sémantico-discursive**

Sonia BERBINSKI

Universitatea din București

sonia.berbinski@lls.unibuc.ro

<https://orcid.org/0000-0002-0093-8002>

Resumen

Construcción con valor epistémico, *sachant que* es un marcador discursivo que abarca tanto valores semántico-lógicos como discursivo-argumentativos. Nuestro artículo se propone seguir el comportamiento de este marcador a través de un corpus heterogéneo desde el punto de vista de la tipología textual (textos literarios, la lengua general), pero también en el lenguaje jurídico (en formato escrito y oral). El interés de analizar este marcador reside en el hecho de que sus usos, muy frecuentes en el francés contemporáneo, tienden a diluir el valor epistémico inicial, que remite a un contenido conocido y compartido por las instancias enunciativas. Queremos seguir el mecanismo de debilitamiento o mantenimiento de la fuerza semántica y argumentativa de esta unidad discursiva en los distintos tipos de discurso, con el fin de identificar el uso correcto de la lexía en contextos apropiados y con el sentido adecuado.

Palabras clave: marcador, juicio epistémico, razonamiento, argumentación, lenguaje jurídico.

Résumé

Construction à valeur épistémique, *sachant que* est un marqueur discursif qui recouvre tant des valeurs sémantico-logiques que des valeurs discursivo-argumentatives. Notre article se propose de suivre le comportement de ce marqueur à travers un corpus hétérogène du point de vue de la typologie textuelle (textes littéraires, langage général) mais aussi dans le langage de spécialité, surtout juridique (en format écrit et oral). L'intérêt de l'analyse de ce marqueur consiste dans le fait que ses emplois, très fréquents dans le français actuel, tendent à diluer la valeur épistémique initiale qui renvoie à un contenu connu partagé par les instances énonciatives. Nous voulons suivre le mécanisme d'affaiblissement ou le maintien de la force sémantique et argumentative de cette unité du discours dans les divers types de discours, afin d'identifier la justesse d'utilisation de la lexie dans des contextes appropriés et avec le sens adéquat.

* Artículo recibido el 26/01/2024, aceptado el 17/04/2024.

Mots-clés : marqueur, jugement épistémique, raisonnement, argumentation, langage juridique.

Abstract

A construction with epistemic value, *sachant que* is a discourse marker that covers both semantic-logical and discursive-argumentative values. Our paper sets out to follow the behaviour of this marker through a heterogeneous corpus, from the point of view of textual typology (literary texts, everyday discourse) but also in specialised language, and more specifically legal language (written and oral). The interest in analysing this marker lies in the fact that its uses, which are very frequent in contemporary French, tend to dilute its initial epistemic value, which refers to a known content shared by the enunciative instances. Our analysis follows the mechanism of weakening or maintaining the semantic and argumentative force of this discursive unit through various types of discourse, in order to identify the correct use of the word in appropriate contexts and with the appropriate meaning.

Key words: marker, epistemic judgement, reasoning, argumentation, legal language.

Introduction

Portant sur un item discursif dont la structure balance entre compositionnalité et non-compositionnalité ou figement, notre étude¹ propose une analyse du marqueur métadiscursif et métaénonciatif *sachant [que]* et ses variantes lexicales.

L'intention de cet article est de suivre son fonctionnement au niveau morpho-syntaxique, sémantico-discursif et argumentatif, en exploitant un corpus extrait du langage naturel général et du discours de spécialité.

Nous avons fait une analyse empirique des 400 occurrences extraites surtout des œuvres littéraires postées sur le Web, dictionnaires de citations. Pour les langages de spécialité, nous avons privilégié le domaine du langage juridique en retenant et comparant le comportement de *sachant que* à travers les 250 exemples retenus, extraits des forums de spécialité, des sites de consultations juridiques, des ouvrages de spécialité en droit ou des documents législatifs européens.

Les critères selon lesquels nous avons sélectionnés les occurrences sont :

- d'ordre morphosyntaxique (schémas syntaxiques contenant le verbe savoir actualisant des formes V *-ant*),
- d'ordre sémantique pour récupérer les divers sens de l'item *sachant*,
- d'ordre discursif, prenant en compte d'une part les schémas logiques qui peuvent se construire avec *sachant que* (raisonnement, structures causales, hypothétiques, etc.) et, d'autre part, le type de discours, en nous référant ici aux langages généraux et de spécialité.

¹ Cet article a été réalisé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Ministère roumain de la Recherche, de l'Innovation et de la Numérisation, CNCS/CCCDI – UEFISCDI : PNCDI III, numéro du projet PN-III-P4-ID-PCE-2020-1505.

L'étude est composée de trois parties dans lesquelles nous suivrons le comportement de ce marqueur en diachronie (dans la partie 1) et en synchronie (en 2 et 3).

Dans la première partie, nous passons en revue les niveaux d'analyse à travers lesquels on découvrira les valeurs que ce marqueur peut prendre dans le discours, jetant tout d'abord un bref regard étymologique explicitant la forme revêtue par le participe présent du verbe *savoir*.

La seconde partie est destinée à la découverte du mouvement sémantico-discursif du *sachant que* qui nous permettra de voir dans son cinétisme une structure sémantique nucléaire, dépositaire d'une mémoire sémantique en attente de mise en discours.

Nous comprenons le concept de cinétisme comme étant un phénomène de « reconstruction permanente de la signification contrainte par le sens » (Galatanu, 2018 : 185), tout en admettant que la signification lexicale, absorbée dans la mémoire sémantique, est revalorisée dans le mécanisme dynamique de production/interprétation du discours, lieu où celle-là déploie « des potentialités de sens discursif » (Galatanu, 2018 : 186), à vocation argumentative.

Le concept de *cinétisme* remonte à Robert Martin (1987) qui, à son tour, le reprend à Gustave Guillaume (1929 [1984]) pour définir le mouvement continu de la langue que le sujet perçoit et qu'il veut réorganiser et reconstruire en fonction des images plus ou moins achevées qu'il se fait sur le monde et sur la langue.

En disant *sachant que*, le locuteur est en train de reconstruire le non-dit prérequis dans le sens du participe. Il réfère à l'antériorité d'une connaissance, préexistante dans la mémoire sémantique ou la mémoire à long terme (cf. Tulving, 1972)².

La dernière partie valorise le comportement discursif de ce connecteur, mettant en évidence ses potentialités argumentatives. Il se manifeste comme déclencheur de raisonnements d'une importante variété typologique, en fonction du type de discours dans lequel il apparaît, ainsi que déclencheur de polyphonie³³ et d'argumentation d'autorité. Les effets discursifs qu'il actualise sont interprétables grâce à l'actualisation de la « mémoire discursive » et « encyclopédique » (Paveau, 2006 ; Berbinski, 2007b), confirmant une fois de plus le pouvoir argumentatif de *sachant que*.

1. Cadre théorique

1.1. Bref aperçu sur le fonctionnement diachronique de *sachant que*

Forme verbale composant le paradigme de conjugaison du verbe *savoir* issu du

² Appelée aussi « trésor de la langue » ou « thésaurus mental » (Tulving, 1972), la mémoire sémantique enregistre tous les savoirs possédés par un usager de la langue concernant « les mots, les autres symboles verbaux, leurs significations, leurs référents et leurs relations, les règles, formules, algorithmes pour la manipulation de ces symboles, concepts et relations » (Tulving, 1972 : 386).

³ Nous utilisons ce concept dans le sens de la définition de Ducrot (1980) qui identifie une pluralité de voix dans la production/interprétation d'un discours, différentes le plus souvent de la voix du locuteur. On voit se construire, dans tout discours, une « altérité » supposant que « la pensée de l'autrui est constitutive de la mienne [le locuteur] et qu'il est impossible de les séparer » (Ducrot, 1980 : 45).

lat. *sapio*, *sapēre* (signifiant *avoir du goût, de l'intelligence, du jugement* (cf. dicolatin.com) qui a remplacé l'ancien étymon *scīo*, *scīre*, le participe présent *sachant* s'éclate morpho-syntaxiquement, sémantiquement et discursivement, constituant la base pour des structures lexico-grammaticales plus ou moins figées.

Assez opaque étymologiquement, la racine *sach-* se retrouvant dans le subjonctif, l'impératif, le participe présent et le gérondif, semble être le résultat de l'évolution orthographique et phonologique de certaines formes verbales latines. La déformation par rapport à la forme du participe présent latin *sapiens* est due certainement aux diverses étapes par lesquelles passe le verbe *savoir* avant de fixer cette forme. Il est bien connu que l'une des formes transitoires de ce verbe a été *șcaveir* (*scaveir*) qui a donné dans les textes du Moyen Âge (vers 1100) un impératif du type *sacez*, retrouvé dans Roland : *par veir sacez* (cf. TLFi, s.v. *savoir*) et qui aurait pu évoluer vers *sachez* (en vertu des transformations subies par le groupe *șalca* en position faible, initiale ou médiane, devenant *-ch-*). Une autre hypothèse, développée par Brunot (1905 : 199) est celle de l'évolution d'un *y* provenant d'un *i* dans les verbes finis en consonne labiale (ex. *aveir*, *saveir*) soit vers une voyelle, en éliminant la consonne labiale du radical (*avyo*, cf. *aveir*), soit « [on] la transforme en consonne : *sapya* > *sache* (cf. *je sai*, *nous savons*) ». L'explication est possible, mais pas assez satisfaisante ; il serait nécessaire d'entreprendre une étude plus poussée en diachronie pour voir les raisons de toutes ces transformations (mais ce sera pour une étude ultérieure, destinée aux évolutions des radicaux verbaux sous l'emprise des modifications phonétiques et phonologiques).

1.2. Fondements morphosyntaxiques du fonctionnement de *sachant que*

Définie généralement comme étant une forme verbale en *-ant* (*V-ant*), l'unité de discours *sachant* est soumise aux mêmes controverses que les autres formes en *-ant* quant à leur intégration dans une catégorie morphologique⁴. Faisant l'objet de plusieurs terminologies, les « formes en *-ant* »⁵ se retrouvent sous la dénomination d'adjectif verbal ou, mieux, « adjectif déverbal » (Wilmet, 1997 ; De Carvalho, 2003 ; Halmøy, 2003), participe présent, gérondif. Les polémiques se portent autour de l'attribution aux « formes en *-ant* », prépositionnelles (*en V-ant*) ou non prépositionnelles, le statut de forme verbale à identité propre ou non. Si pour le statut de l'adjectif (dé)verbal et celui du participe présent il y a un consensus entre les chercheurs (Martinet, 1979 ; Halmøy, 1984, 2003 ; Anscombe, 2000 ; Abéillé *et al.*, 2021), pour la distinction entre participe présent et gérondif les polémiques sont plus intenses.

Les critères reposant à l'identification d'une forme adjectivale (ou plutôt dérivée du verbe concernant a) l'accord avec une tête nominale appliqué uniquement à la forme

⁴ Pour le traitement de la distinction entre propriétés lexicales et propriétés grammaticales des items lexicaux (items substantifs comme le verbe *sav(oir)* ou bien fonctionnels comme le suffixe de participe présent *-ant*), en grammaire générative (modèle minimaliste), voir Velicu (2005 : 103-104, §1.2).

⁵ Dénomination jouant le rôle de stratégie d'évitement dans le cas d'hésitation terminologique.

déverbale (ex. *une attitude décevante, une soirée dansante*) ; b) l'existence des doublets participe présent *vs* adjectif verbal (*fatiguant/fatigant, sachant/savant, puissant/pouvant*, etc.⁶) ; c) une spécialisation syntaxique ; seul l'adjectif déverbal peut être attribut du sujet, peut entrer dans la structure « *tout + adj. qu'il soit/comme il est...* » (Halmøy, 2003 : 26) ; d) spécification sémantique en fonction du contexte (*un biscuit craquant = qui craque vs une personne craquante = irrésistible*)⁷.

Pour la distinction entre participe présent et gérondif, les opinions divergent. Si Halmøy (2003) essaie de démontrer la légitimité de l'existence du gérondif, en soulignant les traits spécifiques qui les distinguent⁸, d'autres linguistes (De Carvalho, 2003 ; Abéillé *et al.* GGF, 2021) considèrent qu'« il n'y a pas lieu d'y voir deux formes verbales distinctes » (GGF 2021 : 134). En fait, le gérondif correspondrait à une forme adjectivale déverbale accompagnée d'une préposition, se présentant comme « deux argumentations, en syntaxe, d'une seule et même entité morphosyntaxique » (De Carvalho, 2003 : 102). Des arguments de la même catégorie ont déterminé, probablement, la modification des terminologies grammaticales officielles portant sur la dénomination de la forme en *V-ant*. Ainsi, on parlait (*cf.* GGF, 2021) de « gérondif » dans la Terminologie officielle de 1998, mais on propose officiellement en 2020 de parler d'« emploi adverbial du participe présent » (ou gérondif). Nous n'allons pas nous concentrer sur ces polémiques, mais nous retiendrons, pour notre étude, la terminologie classique identifiant une forme de participe présent et une forme de gérondif.

L'étude de notre corpus nous a permis de saisir le comportement morphologique du marqueur étudié. *Sachant* fonctionne premièrement comme forme verbale non pronominale – participe présent –, se regrammaticalisant en gérondif (la structure figée en *V-ant*) (*cf.* Halmøy, 2003) ou bien en nom masculin (*un sachant* en parallèle avec le nom *un savant*, mais bien délimités sémantiquement). La dérivation nominale est le résultat, probablement, de la conversion grammaticale de l'ancien adjectif *sachant-e* (disparu actuellement des dictionnaires de langue, mais retrouvé dans les dictionnaires historiques, défini comme « adj. instruit, qui a de la science, qui a de l'expérience, du savoir-vivre » (Godefroy, 1901 : 471)).

Syntaxiquement, *sachant* recouvre les places prototypiques du GN (sujet, complément du nom, COD, COI, etc.) ou du GAdj. (épithète, attribut – dans les textes

⁶ Pour une liste plus développée des doublets, voir Grevisse, *Le Bon usage* (1996, §887), reprise partiellement en Halmøy (2003). Ce sont des structures fonctionnant en parallèle, « ayant le même signifiant morphologique » (De Carvalho, 2003 : 114), subissant parfois certaines déformations orthographiques.

⁷ Pour plus de détails, voir Halmøy (2003).

⁸ Il s'agit des particularités de nature morphosyntaxique, distributionnelle (ils sont distribués syntaxiquement différemment) ou sémantico-pragmatique (divers effets de sens : causalité, condition, équivalence, certitude, etc.). Une présentation détaillée est à retrouver en Halmøy (2003), Guimier *et al.* (1993), Abéillé *et al.* (2021). Nous avons retenu pour notre étude les traits qui nous aident à identifier les divers comportements morphosyntaxiques et sémantico-pragmatique de *sachant que*.

anciens), ou bien les places (ad)verb(i)ales (circonstants).

Le participe présent et sa forme étendue, le gérondif, régissent une construction phrastique en QU- dont le fonctionnement discursif ouvre à des ambiguïtés sémantiques ou syntaxiques. Ces ambiguïtés sont dues, comme nous allons montrer dans notre étude (*infra*) aux découpages potentiels de cet item discursif pouvant l'identifier soit comme une structure combinatoire où le participe est détaché de l'élément de subordination, soit comme une unité non-combinatoire, considérant que *sachant* et *que* forme un bloc figé.

1.3. Fondements sémantico-discursifs du fonctionnement de *sachant que*

Sémantiquement, il se comporte comme « un noyau de significations » (Galatanu, 2018 : 187) retenant dans sa mémoire sémantico-lexicale et discursive toutes les valeurs d'un modal épistémique, de certitude, mais aussi d'évidentialité. Les valeurs pragmatico-discursives accompagnent les premières, que nous venons de citer, s'enchaînant dans le(s) discours d'une façon progressive, graduelle. Elles occupent une zone sémantico-discursive incluant la connaissance/information vérifiée, jugée comme précise, certaine (ex. *Je sais ce que je sais, il n'y a pas de doute*), mais aussi certaines approximations dans le jugement, l'hésitation, l'imprécis (ex. *sait-on jamais ? que sais-je ?*). L'interprétation de ces dernières comme des approximations est due à l'affaiblissement de la certitude spécifique au verbe *savoir* sous l'impact de la structure interrogative qui a l'effet de suspendre la vérité d'un énoncé.

Au niveau discursif, *sachant que* fonctionne comme un marqueur métaénonciatif et métadiscursif à l'aide duquel le locuteur sélectionne une information prérequise, encodée dans la mémoire sémantique et discursive du connecteur, pour la réactualiser, réexpliquer et souvent reformuler dans le présent de la communication. Ayant une visée élocutive (le locuteur certifie son propre savoir) et allocutive (le locuteur atteste avoir des connaissances sur une situation implicite son destinataire connu ou présumé), le discours modifié par ce marqueur (voir exemplification *infra* § 2) véhicule l'idée que « la proposition qui figure dans son champ appartient à l'univers de croyance du sujet » (Martin, 1987 : 43) et que le locuteur est toujours impliqué dans l'assertion de P (proposition gérée par ce connecteur), qu'elle soit en « usage direct ou oblique » (Martin, 1987 : 46).

Cette complexité fonctionnelle nous amène à prendre en compte, dans notre analyse, deux niveaux de manifestation de cet item discursif, plus précisément, le niveau sémantico-logique pour mettre en valeur son pouvoir modal, épistémique, et le niveau pragmatico-discursif cherchant à identifier ses effets argumentatifs dans le discours général et surtout dans le discours juridique.

Compte tenu du comportement discursif dans divers types de textes, nous allons essayer de vérifier quelques hypothèses engendrées à la suite de l'étude du corpus : du point de vue logico-sémantique, *sachant que* emprunte son cinétisme et ses valeurs sémantico-discursives à la manifestation prototypique du verbe *savoir*, (verbe

épistémique implicite la possession des connaissances prérequis, obtenues antérieurement par un apprentissage expérientiel ou institutionnel, cf. *infra* § 2.1.) ; reprendrait-il toutes les fonctionnalités à ce noyau de sens ?

- la structure *V[-ant] que P* connaît un degré plus ou moins d'opacité sémantico-syntaxique, engendrant ainsi des interprétations différentes des éléments régis ;
- selon la typologie des discours (général, scientifique, juridique, etc.) ce marqueur métadiscursif engage, à divers degrés, le contenu propositionnel modifié dans un type de raisonnement et actualise diverses valeurs pragmatico-discursives, ayant une intention clairement argumentative (voir l'analyse et l'exemplification de ces aspects *infra* §4).

Malgré les ambiguïtés dues aux différents découpages de cet item discursif, *sachant que* est un facteur de cohérence textuelle, assure des réglages au niveau micro- et macro-textuel en activant son rôle d'opérateur d'inférence(s). En vertu de la règle de répétition de l'information nécessaire à garder l'unité thématique d'un texte/discours, il se comporte comme un anaphorique en récupérant le prérequis, recouvrant ainsi le contenu présupposé et le reconstruisant pour laisser apparaître explicitement les récurrences. Le micro-texte dans lequel il apparaît prend souvent la forme d'un jugement axiologique ou d'un raisonnement.

2. *Sachant [que]* – une ambiguïté sémantico-syntaxique entre compositionnalité et figement

L'item discursif *sachant que* s'ouvre à plusieurs lectures en fonction de sa distribution morphosyntaxique et sémantico-discursive dans le texte qui dicte les modalités de découpage de la structure formée selon la matrice (*prép.*) *V[-ant] [QUE P]*. Or, la lecture du sens d'une unité de discours obéit à l'identification correcte de la fonction syntaxique et de la catégorie grammaticale. La construction analysée pose souvent des problèmes de segmentation résultant de la propriété morphologique du terme *sachant* d'être « polycatégoriel » (Fuchs, 1996 : 94 et ss.). La nature verbale de cet item n'empêche pas une diversification de comportement fonctionnel. L'analyse des contextes où apparaît le lexème *sachant* laisse découvrir deux comportements fondamentaux : nominal et verbal.

2.1. *Sachant* – emploi nominal

Prenons les contextes ci-dessous pour pouvoir identifier les cas d'actualisation dans le discours de ces virtualités polycatégorielles :

(1) SUR CE, LA COUR [...] Désigne en qualité d'expert M Didier G. [...], avec pour mission, après avoir pris connaissance du dossier, s'être fait remettre tous documents utiles et avoir entendu les parties ainsi que *tout sachant* [...] (*Cour d'appel de Paris* 30 novembre 2018, <https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000037787215>).

(2) Sur toutes ces plateformes, on a du plus ou moins vrai, et du plus ou moins

« *sachant* », rappelle Laurence Allard (20 minutes, 18 mars 2022. <https://fr.wiktionary.org/wiki/sachant>).

(3) Forcément, l'image du prof, *personne sachante* qui transmet, instruit et convainc, libre dans sa classe et dans ses méthodes, résonne dans cette vision de l'autorité (<https://www.lalettredelassurance.com/portrait-florence-lustman-force-de-conviction/0169309266>).

(4) Dans plusieurs sujets du forum, certains membres évoquent alors l'importance de la conservation pour le maître d'ouvrage, lors des démarches à venir, de son statut de « *non-sachant* » (<https://www.forumconstruire.com/construire/topic-345090-ccmi-statut-quot-sachant-quot.php>).

(5) En droit, le maître d'ouvrage est techniquement « *non sachant* » ou « *incompétent* » (<https://www.legavox.fr/blog/laurent-barthelemi-expert/maitre-ouvrage-public-sachant-21053.htm>).

(6) Le constructeur défend en effet ses intérêts et il est important que le Maître de l'ouvrage « *non-sachant* » soit conseillé par *un sachant* en matière de construction (<https://www.pro-gest-btp.fr/conflits-du-ccmi>).

En tant que nominal, *sachant* peut constituer la tête nominale d'un SN composé d'un Dét._(déf., indéf.) + N, comme en (1). L'exemple (2) donne lieu à des ambiguïtés interprétatives de la catégorie grammaticale, étant en même temps N résultant de la regrammaticalisation (GGF, 2021) en abyme du participe présent (premièrement adjectif et ensuite devenu nom) et Adj. Tout en conservant les traces adjectivales, à savoir les marques de degrés de signification (*plus ou moins*) modifiant les deux adjectifs – *vrai* et *sachant* –, le participe adjectivé subit une seconde grammaticalisation par la recomposition d'un SN par définitivisation (le Dét._{déf.}). La présence des *approximateurs d'intensité graduable* (Berbinski, 2019), en l'occurrence l'opérateur *plus ou moins*, modifie d'habitude une tête adjectivale ou adverbiale et plus rarement une tête nominale. Ce déclencheur d'approximation ouvre la voie à l'interprétation de la séquence textuelle comme étant le résultat de l'ellipse de l'élément classificateur, le nom *contenu*. Celui-ci est inférable lexicalement et sémantiquement à partir du lexème *plateforme*, compris dans le sens de support informatique de stockage de l'information. Or, *le vrai* et *le sachant* sont utilisés plutôt comme des concepts représentant la vérité informationnelle et le savoir encyclopédique, fruit de la recherche, de l'érudition.

Jugé comme inactuel, l'emploi adjectival proprement dit du lexème *sachant*, *e* remplacé par *savant*, *e*, mais ne pouvant commuter dans toutes les occurrences, est caractéristique pour les textes en ancien français, mais il fait encore son apparition dans des discours assez soignés qui veulent chercher une autorité d'expression dans le vécu lointain de la langue ou dans le texte de spécialité (juridique surtout) qui font perdurer le sens de quelqu'un de « bien informé, conscient, sage ». Utilisé dans le discours général, comme dans notre exemple, il a le rôle d'un axiologique inférant le sens à partir du sémantisme du concept de « professeur », explicité d'ailleurs par une série de prédicats

sémantiques « transmission du savoir », « instruction », « capacité de conviction », « liberté de pensée et d'action », « autorité ».

Les occurrences où le lexème *sachant* est modifié par « l'opérateur morphématique de négation *non-* » (Berbinski, 2007a, 2008) découvrent une lexie qui sémantiquement serait l'antonyme du nom *sachant*. Distributionnellement, elle apparaît surtout en position d'adjectif-épithète ou attribut, les seules retenues par les dictionnaires, d'ailleurs très peu nombreux. Ainsi, en (5), *non-sachant* occupe une place adjectivale et se manifeste syntaxiquement comme attribut du sujet, entrant dans l'incidence du verbe copulatif *être* de la même façon que l'adjectif *incompétent* avec lequel il est coordonné disjonctivement par *ou*. Le comportement adjectival oriente vers l'interprétation du sens comme « non au courant », synonyme de « inconscient » (sensagent.com, langue-francaise.tv5monde.com).

Assez pauvre en illustrations pour cette lexie, le corpus nous offre une occurrence où *non-sachant* pourrait acquérir une lecture prépositionnelle. Dans l'exemple (4), le terme est intégré dans la matrice syntaxique NdeN, où le GPrép. a la fonction de complément du nom ayant le rôle sémantique de classifiant. On considère ainsi que l'adjectif a passé par un processus de nominalisation, résultant une structure grammaticale où il occupe une place nominale prépositionnelle, intégrant le groupe à déterminant défini vide (\emptyset) : N+ GPrép. (= prép. + Dét. \emptyset + N).

En (6), le terme entre dans la structure de l'unité terminologique (UT) réalisée syntaxiquement par un SN (Dét. + Ncomp. + Adj.) [Le Maître d'ouvrage « non-sachant »]. L'item discursif obtenu renvoie au terme juridique de « non-sachant », figé sémantiquement et syntaxiquement dans une matrice nominale contenant un terme désignant un métier, et définissant une personne morale qui, paradoxalement, malgré le fait qu'elle doit s'assurer « de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle, d'en assurer le financement, de choisir le processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé et de conclure, avec les maîtres d'œuvre et entrepreneurs qu'il choisit, les contrats ayant pour objet les études et l'exécution des travaux » (cf. www.legavox.fr) est tenue pourtant comme un spécialiste « techniquement 'non sachant' ou 'incompétent' ». L'emploi des guillemets à l'intérieur de l'UT transforme ce lexème dans un opérateur métalinguistique ayant pour rôle de redéfinir la notion de base le *maître d'ouvrage*. Par ce positionnement presque toujours dans la proximité d'un terme marquant un professionnel (surtout dans les constructions), *non-sachant* devient l'antonyme du *sachant*, celui qui « possède une connaissance particulière, une compétence spécifique [se distinguant] du profane, de "l'ignorant" [défini comme] un consommateur, un particulier, un patient, l'usager d'un service public, un contribuable... sans oublier le profane "expert" dans un domaine ou le professionnel "profane" dans un autre » (Pellinghelli, 2013 : 11). Or, la synonymie *sachant* – *professionnel* ne fonctionne pas toujours, et en tout cas il n'est pas compatible avec le sens du mot « savant ». *Le*

sachant peut être éventuellement un vulgarisateur, mais pas tout à fait un spécialiste, un scientifique.

Juridiquement, *le sachant* est défini comme « une personne qui dispose de connaissances dans un domaine particulier du savoir ou qui a pu être *témoign* d'un fait matériel. Il est employé dans un sens voisin de celui de *sapiteur* » (cf. <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/sachant.php>). Dans le langage général, le terme est souvent utilisé ironiquement, sinon péjorativement, et réfère à des personnes « régulièrement conviés à intervenir sur les plateaux télévisés » (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sachant/188634>) pour s'exprimer sur divers sujets entrant dans leurs compétences professionnelles ou non. Sans être de véritables *non-sachants*, ces habitués des plateaux de télévision s'arrogent un « monopole du savoir » et s'attribuent « des titres de spécialistes » revendiquant « une exclusivité qu'on leur dénie » (Garrigou, 2021). Voulant jouer le rôle d'un sache-tout, ils laissent souvent l'impression d'amateurisme.

Nous pouvons constater que le comportement nominal de ce terme attend une redéfinition syntaxique et sémantique. Plutôt spécialisés dans le domaine du droit, les termes *sachant* et *non-sachant* s'invitent dans les dictionnaires de langue générale pour mieux cerner certains sens et dénommer certaines réalités.

2.2. Distribution syntaxique de *sachant* [que]

Les occurrences où *sachant* occupe une place verbale laissent voir aussi une variation distributionnelle. Dans les extraits ci-dessous,

(7) Modèle de l'orateur accompli depuis près de 2500 ans, Démosthène reste indissociable des exercices physiques auxquels il se soumettait, *se sachant* une insuffisante capacité respiratoire, [...] montait des pentes pour exercer son souffle, en déclamant des tirades, avec dans la bouche, les petits cailloux qu'il avait ramassés sur la grève (<https://ubri.fr/cours/lycee/public/plaidoyers.html>).

(8) [...] là-dessus je peux dire plus que vous encore, je suis plus ému que vous, et j'exprime votre émotion, dans leur camp, dans le camp des bébés, j'en suis totalement conscient de cette horreur-là. Tout ce que je vais dire c'est pas parce que j'en ai rien à foutre que des bébés soient morts, qu'ils soient des êtres humains, mais *en le sachant*... [...] Je pré-déconstruit ce qu'ils pourraient dire de défavorable (Barbou, 2017 : 140).

(9) Que de gens je connais qui, devant une guerre possible, tremblent d'angoisse, *en sachant* dans quelles mains est la défense nationale ! (Zola, *J'accuse*, <https://www.viabooks.fr/extraits/extrait-42605>).

(10) Elle (une Maison des itinérances à Bordeaux) offrirait une offre d'hébergement et de restauration pour les cyclistes de passage, *sachant que* la Véloodyssée passe en bordure du domaine du Thil, ainsi que les randonneurs qui arpentent le GR métropolitain (https://actu.fr/nouvelle-aquitaine/bordeaux_33063/voici-les-echeances-qui-vont-marquer-l-annee-2024-dans-lametropole-de-bordeaux_60516056.html).

(11) M. Dixmer était l'homme d'affaires de M. Morand. Nous voyant ruinés, et sachant que M. Dixmer avait une fortune indépendante, M. Morand le présenta à mon père, qui me le présenta à son tour (Alexandre Dumas père *Le Chevalier de Maison-Rouge*, 1853 : 47).

(12) Lorsque le locuteur utilise *devoir* dans un énoncé au mode réel, il se présente comme sachant que le procès a eu lieu ou a lieu en ce moment (Foullioux, 2003 : 111).

ce lexème entre dans diverses « matrices » (Anscombe, 2015) syntaxiques, la majorité incluant une complémentation directe : verbe pronominal – se V[-ant]+ SN, V[-ant] que P, prép.+ V[-ant] + SN/Pron./[que] P.

Sachant peut être intégré à une autre matrice du type [P] + Conj. (=V[ant] que) + p, où p est le contenu propositionnel de la subordonnée prise dans l'incidence de la locution conjonctive, P est une phrase régissante qui prend dans sa portée sémantico-syntaxique tout le contenu de la phrase introduite par la locution conjonctive *sachant que* résultant du figement du *participe* du verbe *savoir* et de la conjonction *que*. Cette phrase occupera la place syntaxique d'ajout ou de circonstant, compris comme une fonction syntaxique concernant « des éléments de catégories variées, facultatifs et généralement mobiles dans la phrase » (GGF, 2021 : XL).

Verbe transitif, à deux arguments (Sujet et Complément), *savoir* exige un COD explicite ou implicite, qui véhicule un contenu non-matériel, abstrait, résultant d'un effort intellectuel. En assertant *je sais*, le locuteur est toujours le possesseur d'un savoir (antérieurement appris) qu'il laisse dans le non-dit ou qu'il actualise soit par un complément en rection directe, de nature nominale (*savoir* + N) ou de nature verbale (*savoir* + INF.), soit par une construction en QU- ou SI (*Je sais que P ; je sais si P*).

« Mode non conjugué du verbe » (GGF, 2001 : 1236), le *participe* présent *sachant* refait le comportement morphosyntaxique du verbe épistémique *savoir*, en acceptant dans son incidence un COD coulé dans diverses matrices syntaxiques : SN (*une insuffisante capacité respiratoire*, en (7)), une proforme (le pronom clitique *le* en (8)), une phrase interrogative indirecte introduite par un GPrép. intégrant un adjectif relatif interrogatif (*dans quelles mains est la défense nationale*, en (9)), une phrase en QU- (*que M. Dixmer avait une fortune indépendante* en (11)), (*que le procès a eu lieu ou a lieu en ce moment*, en (12)).

Dans ces contextes contenant un *savoir* à complémentation explicite, le *participe* présent entre à son tour sous l'incidence d'un autre constituant de la phrase, pouvant remplir divers rôles syntaxiques (et implicitement sémantiques). Ainsi, *sachant* peut entrer dans la portée d'une phrase tout entière et remplir la fonction d'ajout en (7), (8), (11) ou bien de complément de verbe, auquel cas il va se construire en rection directe ou indirecte (9). Sémantiquement et discursivement, ce marqueur inscrit la structure qu'il modifie dans la durée, qu'il s'agisse ou non d'une situation interprétée comme causale, justificative, hypothétique, concessive ou temporelle.

L'occurrence de *sachant* dans l'exemple (10) exclut son interprétation transitive, « ne se laissant pas rattachée à un constituant de la phrase » (Halmøy, 2003 : 77). Indissociable de la conjonction *que*, *sachant* construit une structure figée (locution conjonctive) introduisant une subordonnée causale. Il s'agit pourtant d'une cause suspendue derrière le conditionnel journalistique (qui joue en même temps le rôle de futur dans le passé) par lequel l'auteur de l'article n'assume pas la vérité de son énoncé, en l'attribuant à la source de l'information, en l'occurrence le maire de Bordeaux. La subordonnée jouit dans ce cas d'une certaine mobilité par rapport à la régissante :

(10') *Sachant que* la Véloodyssée passe en bordure du domaine du Thil, ainsi que les randonneurs qui arpentent le GR métropolitain, elle (une Maison des itinérances à Bordeaux) offrirait une offre d'hébergement et de restauration pour les cyclistes de passage.

Cette locution conjonctive acquiert ainsi une valeur de déclencheur argumentatif, équivalant à des marqueurs de cause justificative (*puisque/ étant donné que/ vu que/ en vertu du fait que*), et apporte une justification de la nécessité d'accomplissement de la situation de fait. Sélectionnant un présent de certitude (*la Véloodyssée passe en bordure du domaine du Thil*), ce marqueur discursivo-argumentatif véhicule *un déjà fait, un déjà su* qui serait un argument suffisant pour que le conditionnel potentiel de l'énoncé hypothétique devienne un réel accompli dans un avenir qu'on espère le plus proche possible.

L'interprétation circonstancielle s'impose par au moins deux facteurs présentés par le schéma logique de profondeur *Puisque X, [alors] Y est possible* qui exige que les situations décrites par le participe et le verbe principal soient différentes et qu'il n'y ait pas de coréférentialité entre le sujet du verbe principal et celui du participe. Dans cette occurrence, le sens de jugement épistémique est dilué derrière l'impersonnalisation du participe présent figée avec la conjonction *que*. Il serait difficile d'accepter une construction comme :

(10'') *moi sachant que la Véloodyssée passe en bordure du domaine du Thil [...], elle/la Maison offrirait...

(10''') *elle sachant que la Véloodyssée passe en bordure du domaine du Thil [...], elle/la Maison offrirait...

Sachant ne décrit pas un savoir proprement dit pris en charge par un sujet, mais justifie une situation existente, connue, réalisable dans un avenir proche, mais pas encore accomplie. Le locuteur est le possesseur du savoir véhiculé par l'énoncé introduit par *sachant que* (la Véloodyssée est projetée pour passer en bordure...la place est bien délimitée). Il reste encore dans le potentiel la construction de la Maison d'itinérance. Le futur dans le passé est suspensif de la réalité accomplie. La situation qu'il prévoit ne peut pas encore être validée.

Lorsque les situations décrites par le verbe principal et par le participe présent sont différentes, *sachant* se positionne en marqueur renforceur du contraste. En (8),

l'idée d'opposition est premièrement marquée par le connecteur pragmatique *mais*. On met ainsi en contraste un univers dans lequel le locuteur (avocat qui doit défendre sa cliente – une mère infanticide) rejette l'accusation implicite des jurés d'être un « insensible », un « non-sachant » ou un « ignorant » social qui se désintéresserait d'une situation tragique (*j'en ai rien à foutre que des bébés soient morts, qu'ils soient des êtres humains*), avec un nouvel univers de croyance dans lequel le locuteur est *un sachant*, qui réagit à l'horreur, mais qui doit faire pourtant son métier de défenseur de la partie agressive.

Accompagné d'une préposition, *sachant que* se réorganise syntagmatiquement et produit des structures plus ou moins figées. Les seules marques prépositionnelles acceptées en antéposition à ce participe présent sont *en* et *comme*. Si avec la première le figement est complet, engendrant une nouvelle forme verbale, le gérondif, avec la seconde la transparence est plus grande et le degré de soudage est relatif, même discutable.

La combinaison du participe présent avec *comme* est contrainte syntaxiquement et sémantiquement. Du point de vue syntaxique, la construction avec *comme* lui permet d'avoir surtout les rôles d'attribut du sujet ou de complément. Dans ces positions syntaxiques, il sert à exprimer une propriété atténuée, relativisée, véhiculée par le participe présent (*sachant* en l'occurrence). Sémantiquement, la matrice composée avec *comme* + *participe présent* + *que P* sélectionne des verbes régissants exprimant l'opinion, la connaissance, marquant des propriétés intellectuelles, des représentations mentales, des actes de parole : « accepter, admettre, analyser, annoncer, caractériser, citer, classer, concevoir, connaître, considérer, décrire, définir, dénoncer, désigner, donner, envisager, éprouver, imaginer, indiquer, inscrire, interpréter, marquer, penser, percevoir, présenter, reconnaître, regarder, représenter, signaler, traiter, voir ; apparaître, s'avérer, être, paraître » (GGF, 2021 : 1343).

Dans l'une de ces situations se retrouve le marqueur *comme sachant que* de l'exemple (12) (*supra*). Attribut du sujet introduit par *comme* et régi par le verbe de représentation mentale *se présenter*, *sachant* marque la capacité interne, personnelle du sujet implicite – *il* (renvoi anaphorique pour *le locuteur*). Identique avec celui du verbe principal, le contexte suggère que le locuteur possède les informations sur le déroulement du procès. *Comme* interdit une assertion certaine, mais favorise une interprétation de probabilité de la connaissance. Il met en évidence une équivalence différée entre un état réel dans lequel le locuteur est le possesseur du savoir certain et un locuteur/énonciateur qui peut connaître le déroulement du procès (*comme sachant que le procès a eu lieu ou a lieu en ce moment*)⁹.

Construit avec la préposition *en*, *sachant* prend la forme d'un gérondif, bien que les études plus ou moins actuelles (Haspelmath, 1995 ; Bonnard, 2001 ; Halmøy,

⁹ Nous allons laisser l'étude des combinaisons de *comme* avec les marqueurs épistémiques pour une autre étude.

2003 ; GGF, 2021, pour n'en citer que quelques-unes) s'interrogent sur la fiabilité de cette théorie¹⁰. La forme prépositionnelle du participe présent, lorsqu'il se trouve en présence du verbe *aller*, sélectionne (GGF, 2021 : 1344) en général des verbes de croissance ou de décroissance (*augmenter, se développer, croître, se réduire, diminuer*, etc.; ex. *L'effort d'écrire va en augmentant*). *Sachant que* ne s'intègre pas à cette catégorie de verbes (car il n'admet pas la paraphrase avec *aller*), mais il peut se trouver dans le même contexte avec des unités de signification marquant la progression, l'intensification d'un sentiment, d'un état. L'analyse de l'exemple (9) souligne cette compatibilité entre des éléments ayant dans leur structure sémémique le trait d'*intensité progressive du sentiment d'angoisse*. Par conséquent, *en sachant que*, par ses traits sémiques de *connaissance acquise* et *perpétuée* à présent et probablement à l'avenir, partage ce cinétisme marquant le développement de la situation de communication.

Le moule syntaxique spécifique au gérondif accepte le développement avec les adverbes *juste* et *tout*. Le problème de la construction avec ces modificateurs épistémiques réside dans le fait que *juste* marque un momentané, un accompli, tandis que *tout* est un opérateur de continuité, d'intensité, sélectionnant des éléments sémantiquement inaccomplis, duratifs. Considérons les exemples :

(13) Je dois avouer que j'ai été attirée tout de suite par ce roman, *juste en sachant que* l'histoire tourne autour du mythe de Perséphone et d'Hadès. Aucune chance de passer à côté parce que c'est vraiment le genre d'histoire que j'aime. Les réécritures de mythes ne sont pas toujours intéressantes mais là, j'ai bien apprécié ! (Dark Olympus <https://www.babelio.com/livres/Robert-Dark-Olympus-tome-1--Neon-Gods/1420515/critiques>).

(14) Ma situation est très urgente. Ça fait une année que la Caf a suspendu mes droits au RSA et au APL, *tout en sachant que* je suis sans emploi et déjà à 59 ans. (Forum JAFland: les affaires familiales, <https://jafland.info>).

L'adverbe *juste* (en 13) imprime une idée d'immédiateté, réconfortée dans le texte par la présence de l'indice discursif *tout de suite* qui oriente dans la même direction du momentané, en insistant sur « la contiguïté temporelle entre deux situations » (GGF, 2021 : 1347) représentées dans le texte par les verbes *attirer* et *savoir* (*sachant*) qui partagent le même sujet (*je*). L'adverbe induit une nuance de restriction, d'unicité, portant sur un topos informationnel, prérequis, inférée à partir de *savoir* et exprimant une condition suffisante pour que l'intérêt de la locutrice pour la lecture du roman soit éveillé. On peut reconstruire l'assertion comme en (13') :

(13') Il m'a été suffisant que je sache/de savoir que l'histoire tourne autour du mythe de Perséphone et d'Hadès, pour que je sois attirée par ce roman.

¹⁰ Nous ne développons pas le sujet dans cet article, mais nous allons agréer l'existence d'un gérondif qui garde les traces d'un participe présent dans sa composition

L'adverbe *tout*¹¹ accompagnant le gérondif en (14) met en parallèle deux situations : *suspension des droits au RSA* et *être sans emploi*, apparemment sans lien de causalité entre elles, mais se trouvant dans un rapport de contradiction argumentative au niveau des inférences : une situation très urgente : l'absence de financement à la suite de la suspension des droits qui implique *l'identification immédiate d'une solution*. Or, la situation traîne, étant exprimée linguistiquement par l'emploi de la construction durative *ça fait une année que...* impliquant *l'absence de solution*. Cette orientation contradictoire aux attentes du locuteur est renforcée par la présence de *tout* qui prend dans sa portée et le savoir du locuteur et celui de l'interlocuteur que le premier prend comme témoin de sa situation actuelle. *Tout* rend simultanées dans la durée les deux situations, insistant sur le contraste sur *l'attendu vs le réalisé*. Toutes les unités lexicales sélectionnées dans le texte s'enchaînent en partageant un faisceau de traits sémantiques qui marquent la durée et le contraste : *urgent vs ça fait une année que ; suspendre les droits vs être sans emploi*.

2.3. Sachant que et la négation

Dans la majorité des occurrences, *sachant que* apparaît dans des assertions positives. Pourtant il peut se combiner avec la négation, ayant pour résultat des constructions transparentes dans leur compositionnalité, faisant du participe présent un régissant pour la construction QUE P, ou bien manifestant divers degrés de figement. Cela amène une dilution de la valeur épistémique proprement dite du verbe et la mise en avant des valeurs plutôt discursivo-argumentatives. Dans les contextes ci-dessous :

(15) Bref, je suis maintenant sous un choc émotionnel, écrasée moralement par l'absurdité de la situation et *ne sachant plus quoi faire...* (<https://context.reverso.net>).

(16) Il secoua la tête, *ne sachant que penser* (<https://context.reverso.net>).

(17) Il restait béant, *ne sachant que dire ni que faire* (Guy de Maupassant, *Une vie*, 1899, en ligne).

(18) Mes anciens clients n'appellent plus *ne sachant que dire* (<https://context.reverso.net>).

(19) *Ne sachant que répondre*, j'opinai simplement de la tête (<https://context.reverso.net>).

(20) Je sors par la pluie, *ne sachant que devenir* (<https://context.reverso.net>).

(21) Les femmes déplacées, *ne sachant que cultiver la terre*, deviennent des proies faciles pour les réseaux de prostitution (*Dictionnaire bab.la*).

(22) Il n'avait pas très bien débuté, *ne sachant pas toujours où se placer*

¹¹ Nous remercions notre relecteur pour la suggestion de l'article d'Álvarez Prendes (2023) qui s'arrête, entre autres, sur la combinaison, en ancien français, du verbe *savoir* à l'impératif avec l'adverbe *certainement* en postposition au verbe *savoir*. Puisque nous ne nous sommes arrêtée que sur les formes *en -ant* dans cette étude, nous allons reporter une analyse plus poussée à une recherche ultérieure.

(OuestFrance, Antoine Raguin).

(23) Lui, si beau parleur d'ordinaire, [...], *ne sachant que* répéter: Bien à votre disposition, monsieur le marquis, tout à votre service (Gaboriau, *Les dernières enquêtes de Mr Lecoq*, 2012 en ligne).

(24) Sa voix s'élevait et devenait comme prophétique: toute glacée d'effroi, je le regardais, *ne sachant que* croire, et, pendant ce temps-là, le bruit du canon redoublait (Donissan de La Rochejaquelein, *Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein sur la guerre de Vendée*, 1814, en ligne).

(25) Elles sont restées dans l'ombre *ne sachant trop comment* composer avec la situation, une situation à laquelle elles n'avaient jamais dû faire face et où elles se sentent démunies (Sylvie Bessette, 1999, en ligne).

Réminiscence historique de l'ancien et du moyen français, la négation de certains verbes modalisateurs se réalise d'une façon incomplète dans le contexte d'un infinitif postposé. C'est d'ailleurs le cas du modalisateur *savoir+Inf.* qui évite l'emploi de la seconde partie de la négation syntaxique *ne...pas*. Cette particularité du fonctionnement de la négation est reprise dans les occurrences où la structure *V[-ant] que P* se comporte comme un verbe de jugement épistémique et axiologique. Cette construction à forclusif vide donne vie à un figement syntaxique, produisant un schéma bloqué dans lequel le *V[-ant] que* ne peut être suivi que de l'infinitif : *V[-ant] que INF* (voir ex. (15), (20)). Cette matrice syntaxique impose également certaines sélections sémantiques. On constate, à travers l'analyse d'un nombre important d'exemples, que le participe négativisé par le *ne* à valeur pleine privilégie les infinitifs participant des domaines du DIRE et du FAIRE, dont (17), marquant une négation simultanée, est l'exemple prototypique. Ainsi, *sachant que* se combine surtout avec des verbes de parole ou de DIRE (*dire* en (18), *répéter* en (23), *répondre* en (19), etc.), d'opinion (*croire* en (24), *penser* en (16), *réfléchir*, etc.), ou bien des verbes désignant un FAIRE (*faire* en (15), (17), un causatif (*devenir* en (20)). Avec d'autres verbes d'action pouvant s'intégrer dans le champ sémantique du FAIRE, *ne sachant* détermine la substitution de *que* par un autre connecteur capable de prendre dans sa portée une phrase comme en (22), (25), ce qui montre le dynamisme de production d'autres matrices, plus transparentes et plus libres du point de vue de leur construction. En général, lorsque le marqueur analysé sélectionne l'infinitif, tout l'ensemble connaît un degré assez important de figement syntaxique. Or, lorsque *V[-ant]* accepte un autre connecteur ainsi que d'autres éléments qui s'interposent entre lui et l'infinitif (en (22), (25)), le figement se dégrade y compris par l'insertion de la seconde partie de la négation. Le forclusif *pas* porte en (22) sur l'adverbe *toujours* de continuité et marque une suspension occasionnelle de la vérité véhiculée par *sachant*. En (25), l'adverbe d'intensité *trop* devient un approximateur, *flousifiant* (relativisant) (Berbinski, 2019) la certitude annulable dans une première étape par la négation du participe *sachant*. La présence de cet opérateur scalaire d'intensité fait que le savoir prérequis soit conservé dans une mesure graduellement diminuée.

Par contre, il ne faut pas se tromper sur l'apparente matrice *V[-ant] que INF*. Elle ne reproduit pas les mêmes fonctions syntaxiques dans tous les contextes. Pour interpréter la séquence comme une structure figée ou compositionnelle, il faut prendre en compte aussi le rôle morphologique, la catégorie grammaticale de ses composants. La réalisation distributionnelle de la matrice laisse apparaître quelques ambiguïtés morphosyntaxiques dues à la polyfonctionnalité de l'unité de discours QUE dans la construction avec ce verbe essentiellement transitif, à savoir le rôle de *conjonction de subordination* incidentant une complétive (comme dans la majorité des cas), ou bien celui de *forclusif* commutant avec *pas* (comme en (21), (23)). Dans cette dernière circonstance, le participe présent est bloqué dans la négation, étant donné que l'adverbe de restriction *que* ne se comporte plus comme un subordonnant. Chargé sémantiquement, c'est cette occurrence de *que* qui prend l'infinitif dans sa portée et non pas le simple participe présent; ce dernier est incidenté par la négation *ne...que* et projette sur l'élément pris dans la portée l'idée d'évaluation ou, mieux, de jugement axiologique, soulignant le caractère exclusif de l'action véhiculée par l'infinitif. Ce qui est nié dans ce contexte, ce n'est pas le posé – l'INF. *cultiver, répéter* – mais le présupposé qui annule toute autre potentialité de FAIRE ou de DIRE. La force de la négation restrictive, exceptive ou exclusive, est de nier « dans son présupposé tout autre être, processus ou qualification, et pose l'unicité de ce qui est désigné » (Charaudeau, 1992 : 561). Cela veut dire que les seules réalités acceptables sont celles transmises par les verbes pris dans l'incidence de la négation restrictive. De cette façon, la modalité de segmentation syntaxique de la structure *sachant que* change et les composantes de la phrase sont plus transparentes syntaxiquement et sémantiquement.

Un comportement syntaxique différent s'actualise dans la matrice *ne V[-ant] pas si* d'où l'infinitif est presque toujours exclu. Dans le fragment ci-dessous :

(26) Le locuteur *ne sachant pas si* le procès a existé, existe ou existera, va soit emprunter le dire d'un autre (Mode apparent), soit faire un parcours mental de choix entre plusieurs hypothèses dont le résultat est une conclusion (Foullioux, 2003 : 113).

Reprenant la définition de Gustave Guillaume (1974 : 126) selon lequel « *que* est un mot qui pose, et *si* un mot qui suppose », nous pouvons remarquer que *sachant* en association avec *que* (re)pose, réactualise un présupposé existant dans le non-dit sémantique de ce verbe épistémique, tandis qu'en association avec *si* ce marqueur imprime un jugement dubitatif au contenu qu'il modifie. Ces propriétés ont des conséquences directes sur sa distribution dans la phrase complexe.

Sélectionnant *que*, *sachant* a besoin d'une complémentation directe (en vertu de sa transitivité) qui s'actualisera (voir *supra*) soit sous forme nominale, soit sous une forme phrastique (QUE P). Or, dans sa manifestation positive, ce marqueur exclut d'une part la seconde partie de l'opérateur syntaxique de négation, et, d'autre part, met en doute la présence d'un infinitif. C'est assez peu fréquent d'entendre un énoncé comme :

(27) *Sachant que* dire, il a commencé son discours.

Par contre, la forme négative du même marqueur admet sans hésitation l'association avec un infinitif, tout en se tenant à l'écart de la structure en QUE P (voir les contextes *supra*). L'une des conséquences de ce comportement syntaxique est la nécessité que *sachant* soit en rapport de coréférence avec le verbe principal.

Par rapport à la structure en QUE, la sélection de SI réduit l'expansion de l'item pris en charge par le connecteur à un emploi phrastique, comme on peut voir en (26), imposant en outre la réactualisation du forclusif de négation neutre ou absolue, *pas*. La présence d'un infinitif sera moins probable, ne fût-ce peut-être dans un discours délibératif, jugeant axiologiquement une situation, mais en tout cas exclu de la séquence positive :

(28) Il s'arrêta de son témoignage, *ne sachant si* parler ou se taire était le plus indiqué.

(29) *Il continua, *sachant si* parler ou se taire était indiqué.

En général, le *si* d'interrogation indirecte alternative ou absolue n'admet pas la présence des infinitifs puisqu'ils « sont analysés comme des syntagmes verbaux et non comme des phrases subordonnées car leur sujet n'est pas exprimé » (GGF, 2021 : 1412). Si pour les verbes de dire ou de volonté subjective l'occurrence *Si+INF.* est totalement rejetée, avec *savoir* de connaissance ou d'« activité intellectuelle » (GGF, 2021 : 1417) portant sur un présupposé, cet emploi peut être jugé comme étant à la limite de l'usage.

Une autre conséquence de toutes les sélections opérées par *ne sachant que* est le refus d'apparaître dans le voisinage de *tout* ou du *juste* modifiant la structure prépositionnelle en *en* du participe présent. Décrivant une situation parallèle à celle exprimée par le verbe principal marquant la durée (*tout en sachant que*) ou se déroulant d'une façon ponctuelle (*juste en sachant que*), les deux adverbes ne peuvent pas apparaître avec un savoir nié :

(13') *Je dois avouer que j'ai été attirée tout de suite par ce roman, **juste en ne sachant que* l'histoire tourne autour du mythe de Perséphone et d'Hadès.

(14') *Ma situation est très urgente. Ça fait une année que la Caf a suspendu mes droits au RSA et au APL, **tout en ne sachant que* je suis sans emploi et déjà à 59 ans.

En fait, la situation de la régissante est dépendante de l'information transmise par le marqueur modifié par ces adverbes puisque, en réactualisant le présupposé et en le tenant pour vérifié, la structure subordonnée au participe *sachant* certifie la vérité de la régissante. Les adverbes *tout* et *juste* montrent la modalité, continue ou momentanée, dans laquelle se réalise la situation décrite par le présupposé, soulignant le contraste entre les réalités mises en rapport dans la régissante et dans la subordonnée.

2.4. *Sachant que* – entre la compositionnalité et le figement

L'analyse distributionnelle de l'item discursif *sachant que* nous a permis d'identifier deux modalités fondamentales de segmentation :

X sachant [QUE P]

X [sachant que P]

La première présente un usage canonique, compositionnel de la séquence. Le participe présent et le gérondif reprennent dans leur structure sémantique toutes les propriétés caractéristiques au verbe de jugement *savoir*. Par conséquent, *sachant* prend dans sa portée toute la phrase QUE P, afin de projeter un jugement épistémique sur le contenu propositionnel qu'il modalise. QUE P occupe la place syntaxique d'un complément, attiré dans la transitivité du verbe *savoir*. Ce fonctionnement peut être vérifié en appliquant plusieurs tests :

- concordance des sujets entre le verbe principal et la structure participiale ou entre le COD et le sujet de *sachant* :

(30) Âgé de 48 ans, il se présente donc pour un deuxième mandat *en sachant qu'il* a endossé l'écharpe en cours de route (Ouest-France, 14/01/2020).

(31) L'autre *sachant que* les peintres n'ont pas toujours l'humeur donnante, et que la mémoire des promesses est courte se jeta sur l'occasion (Guy de Maupassant, *Fort comme la mort* (1889), en ligne).

Le plus fréquemment, le sujet en situation de coénonciation des situations décrites par le verbe principal et par le participe est implicite dans la forme de *sachant*, le rapport entre les deux verbes se réalisant en vertu de l'entourage sémantico-discursif. En fait, « le sachant » de la phrase devient transparent dans la matrice du verbe prédicatif, conjugué. La validation de la coréférentialité peut se réaliser par la transformation du rapport verbe principal – participe en phrases coordonnées :

(30') [...] il se présente donc pour un deuxième mandat et il sait qu'il a endossé l'écharpe en cours de route.

(31') L'autre se jeta sur l'occasion et il sait que les peintres n'ont pas toujours l'humeur donnante, et que la mémoire des promesses est courte.

Parfois, *sachant que* peut produire son propre sujet, le plus souvent correspondant au COD de la phrase régissante (comme en (32)), ou bien (33), sans pour autant perdre de vue la coréférentialité :

(32) Le monde est plein de belles âmes qui, *ne sachant que faire*, cherchent à sacrifier leur vie (Maurice Maeterlinck, *La sagesse et la destinée*, 2023, en ligne).

(33) Le bourreau *ne sachant que faire*, envoie demander des ordres aux magistrats qui siègent à l'Hôtel-de-Ville et qui se nommaient MM. Pasquier et Severt (*Peines, tortures et supplices*, <http://gallica.bnf.fr>).

En (32), la coénonciation des deux situations parallèles se produit entre la

structure figée *ne+V[-ant]+que+Inf.* intercalée dans la relative, et la subordonnée elle-même. Le sujet de *sachant* sera le COD de la principale (*les belles âmes*) qui devient le sujet également de la subordonnée relative. La même concomitance des situations décrites par les verbes (principal et participe) se retrouve en (33), où le sujet SN placé dans l'incidence de *sachant* se présente comme agent pour tous les trois verbes : *savoir, faire, envoyer*.

- conservation du sens originel de « savoir » : ensemble d'informations encodées dans la mémoire sémantique résultant d'un procès d'acquisition :

(34) *Sachant donc* qu'exister, c'est résister, nous pouvons et nous devons lire et comprendre la revue Prescrire [...] (Paul Montastru - *Gamberges*).

Dans la majorité des contextes analysés, *sachant* reprend du sens à sa forme conjuguée et garde son sens fort de jugement de vérité, pouvant certifier, attester une situation, en vertu de son appui sur un prérequis de connaissance acquises.

- capacité de dissociation entre le participe présent et la conjonction *que* : on peut introduire d'autres termes qui se retrouveront dans l'incidence du verbe, comme dans les exemples suivants :

(35) Nous avons discuté [...] sur son expérience de soldat dans le Palmach, l'aile militaire de la Haganah [...]. *Sachant ce que* je savais de Goldreich, j'ai proposé, à mon retour en Afrique du Sud, qu'il entre dans les rangs de l'Umkonto [...] <http://lafauteadiderot.net/La-plaidoirie-de-Nelson-Mandela>, 1042.

(36) Dépourvu de toutes pièces, privé de la lecture de tous papiers-nouvelles, *sachant à peine les délits qu'*on m'imputait, j'ai présenté ma défense d'après ce que m'a fourni ma mémoire; elle est l'expression nue de la vérité (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75069k/texteBrut>).

(37) L'Accusé savait que ces méthodes faisaient partie intégrante du projet de création de la République serbe de Bosnie-Herzégovine. *Sachant clairement que* l'usage de la force était aussi un moyen d'atteindre ces objectifs, l'Accusé a agi en conséquence a Glogova (<https://www.icty.org/x/cases/deronjic/tjug/fr/der-jug-040330f.pdf>)

Les éléments qu'on peut introduire entre le verbe au participe présent et la structure QUE P qu'il prend en charge sont sélectionnés dans le domaine des indices discursifs de jugement et d'appréciation axiologique.

- la possibilité de commutation/substitution de *que* par un autre élément de relation : *combien, quand, si, comment, à quel point, dans quelle mesure...* :

(38) Quelqu'un *sachant* pertinemment à quel point le moral *compte* en situation de crise.

Le fait que la conjonction *que* peut être substituée par un autre connecteur véhiculant une causalité, une temporalité, une manière, une hypothèse met en avant le

rôle de régissant de *sachant* pour la structure introduite par QUE. Il porte sur tout le contenu de la phrase complétive qui transmet lui aussi un jugement.

- possibilité de réduction de la phrase en QU- à un infinitif :

(39) Dans le cadre de ce partenariat dynamique, nous, femmes africaines et des pays en développement, *tout en sachant d’abord compter* sur nos propres forces et capacités, avons aujourd’hui plus que jamais besoin d’une plus grande solidarité de la communauté internationale [...] (Communiqué de Presse, AG/1022, en ligne).

- accepte la coordination avec d’autres structures verbales ou nominales :

(40) Qui d’entre vous, *sachant et se rendant compte que* la puissance est mauvaise, serait pour renoncer à la puissance ? (Communiqué de Presse, AG/1022, en ligne).

(41) *Sachant cela, mais sachant que* Sa Majesté Sicilienne a une puissante armée, [...], je m’étonne que cette armée ne se soit pas mise en marche depuis un mois (Alexandre Dumas, *La San-Felice*, en ligne).

(42) Lors de cette réunion [...], Miroslav Deronji, en sa qualité de Président, a donné l’ordre d’attaquer Glogova, [...], *tout en sachant et en acceptant que* cette attaque ferait très vraisemblablement des morts parmi eux (Le Procureur & Miroslav Deronjic, *Jugement Portant Condamnation*, en ligne).

- accepte un renforcement par *tout, juste* (voir *supra* (13), (14)), *bien* (en (43), (44)) :

(43) Ils donnent adroitement des louanges avec profusion à leurs auteurs [...] ils les comblent de gloire, *sachant bien que* cette gloire rejaillira sur eux-mêmes (Ma-lebranche - *De la recherche de la vérité*, en ligne).

(44) L’oste, qui estoit homme bien cognoissant le dit chevalier, *bien sachant que* ainsi n’estoit que les ribauldz disoient, leur répondit gracieusement que telle n’estoit elle qu’ilz cuidoient. [Des ribauds ont traité de prostituée la fiancée d’un chevalier] (C.N.N., 548, <http://www.atilf.fr/dmf>)¹².

Si *tout* et *juste* apparaissent en général avec la forme prépositionnelle du participe présent ou gérondif, l’adverbe *bien* modifie le verbe et a une position mobile par rapport à la tête morpho-lexicale du marqueur. Cela a un effet sur le lieu de l’intensification qu’il apporte au verbe : en (43) l’accent tombe sur la certification du savoir, renforçant la valeur épistémique de certitude, de conviction ; en (44) il attache une intensité graduable au marqueur tout entier et infère plutôt une valeur justificative (*puisque/comme il savait que...*).

¹² En français moderne : L’hôte, qui était [un] homme bien connaissant ledit chevalier, *bien sachant que* ce n’était pas ainsi ce que les ribauds disaient, leur répondit gracieusement qu’elle n’était pas telle qu’ils se la représentaient. [Notre adaptation du texte du moyen français].

Le second type de segmentation nous permet de voir un cas évident de figement sémantico-lexical et morphosyntaxique. La transparence du verbe *savoir* diminue, favorisant les interprétations circonstancielles. On voit déjà en (44) que l'interprétation du participe est à la limite entre le *savoir* de jugement de vérité et celui de justification. Cette ambiguïté pragmatique donne lieu à une lecture transparente (bien que faible) favorisée par la coréférentialité entre les sujets du participe présent et le sujet du verbe principal (*l'ôte*) : *L'hôte, connaissant ledit chevalier, sait/a des informations que les dits des ribauds sont faux et il leur répond* – il élabore donc un jugement de vérité sur le contenu pris en charge par le participe ; et à une lecture plus opaque qui, malgré cette coréférence, l'orientation argumentative est imposée par la présence de l'adverbe *bien* inférentiel qui prend dans sa portée le participe et son extension phrastique. La réponse donnée par l'hôte aux ribauds (*ribauldz*, dans le texte) vise à changer l'opinion de ses interlocuteurs, en apportant une justification nécessaire fondée sur ses connaissances prérequisées.

On constate bien que le présupposé inféré à partir du verbe *savoir*, dans toutes ses manifestations morphologiques, est conservé et reste dans la mémoire sémantico-discursive. D'autre part, le figement de la construction est vérifiable de la même façon qu'on peut le faire avec toute expression idiomatique :

- difficulté d'intégration d'un autre terme à l'intérieur de la matrice syntaxique : **bien sachant précisément que...* ;
- l'interdiction de la commutation antonymique : **mal sachant que.../*bien ignorant que...* ;
- l'incompatibilité avec la négation : **ne bien sachant que.../*bien ne sachant que...*, etc.

Ce figement est plus visible dans les occurrences où *sachant que* apparaît dans des textes (surtout de spécialité : mathématique, logique, juridique, etc.) qui supposent un raisonnement. À ce niveau, l'identification du sujet implicite ou explicite du participe *sachant* avec celui du verbe principal n'est plus généralisée. Dans la problématisation en mathématiques, dans les raisonnements juridiques, dans l'argumentation logico-discursive, le figement est presque régulier, comme on peut voir dans l'exemple (45) :

(45) Soit une expérience aboutissant à 4 événements A, B, C et D. *Sachant que* A est inclus dans B, que B, C et D forment une partition de Ω avec $P(B) = 0,5$ et $P(C) = 0,3$, quelle est la proposition fautive ? (Probabilités conditionnelles, en ligne).

Sachant que est un marqueur métadiscursif qui reprend un établi, une donnée *a priori* qui doit être démontré. Linguistiquement, il est synonyme de *étant établi que...*, *étant donné que...* Le locuteur, dans ce cas, n'est plus identique au sujet implicite dans le participe présent, étant de l'ordre du générique, de l'expérientiel et de vérité universelle. De cette façon, *sachant que* ne peut être jugé que comme un bloque syntaxique, ayant un

rôle causatif, explicitant une situation qui va en déclencher une autre.

Toutes ces matrices syntaxiques dans lesquelles peut entrer la structure *V[-ant]/que* sont soutenues par la sémantique et la discursivité du verbe *savoir* porteur de mémoire logico-sémantico-discursive.

3. Cinétisme d'un verbe de jugement épistémique

3.1. La mémoire de *savoir*

Comme toute unité de signification, *sachant que* se prête à une analyse en rapport avec le cinétisme sémantico-discursif du modalisateur *savoir*. Le mouvement discursif de ce verbe de jugement suppose l'existence :

- d'un AVANT, une antécédence sémantique, lieu des significations latentes dans la mémoire sémantique, ouvertes aux « associations potentielles » (Galatanu, 2018 : 186) déclenchées dans le processus de contextualisation ;
- d'un APRÈS discursif, lieu de l'actualisation de divers sens issus de la reconstruction/revalorisation des significations lexicales et récupérés dans la mémoire discursive pour pouvoir ensuite les potentialiser argumentativement ;
- d'un MAINTENAT lexical sur lequel reposent les deux premiers, lieu de la mémoire lexicale représentant la zone d'interface en attente d'actualisation entre la sémantique (immanente), la syntaxe des enchaînements logico-discursifs, la mise en action discursive.

Si l'espace de la mémoire sémantique est assez stable, sans pour autant le considérer comme clos, l'espace de la mémoire discursive est dans une dynamique continue, s'ouvrant à toutes les mobilisations de sens effectuées par le locuteur et interprétées par l'interlocuteur.

Nous pouvons représenter le cinétisme du verbe *savoir* comme dans la figure suivante :

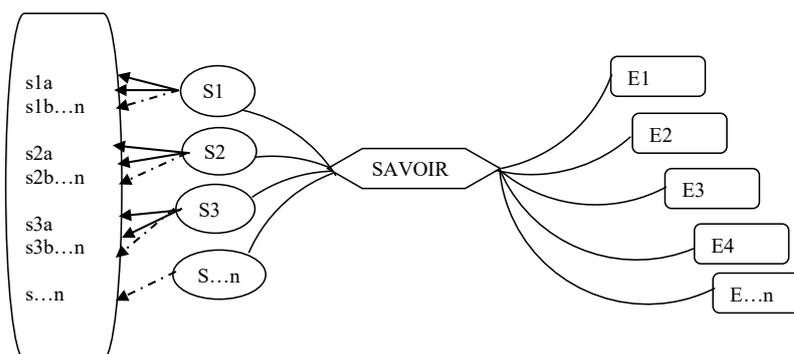


Figure 1. Cinétisme sémantico-discursif du verbe *savoir*

La zone d'interface construite autour du noyau lexical est la zone des possibles énonciatifs actualisables par des énoncés pris en charge dans l'activité interlocutive. Le résultat de ce mécanisme de mise en discours de la langue est un nombre de produits

discursifs encodant le sens obtenu par la récupération des significations lexicales dans divers contextes.

Les domaines $S1...Sn$ représentent la zone de la mémoire sémantique qui hiérarchise les significations lexicales, les règles grammaticales et d'organisation logico-discursive des mots, bref, la zone de la justesse de la langue.

L'espace des significations latentes $s1a...sn$ renvoie aux sens polysémiques partageant un noyau sémique ordonnés en fonction des virtualités cotextuelles.

Les domaines $E1, E2...En$ représentent les produits discursifs doués de sens contextuel, soumis au décodage. En fonction de ses compétences interprétatives, l'interlocuteur peut restituer le sens exact, correspondant à l'encodage, ou bien un sens déformé, approximatif, ce qui supposerait un retour à la zone des significations lexicales pour en refaire un nouveau mouvement discursif. Prenons l'énoncé :

(46) Je sais la leçon

Non contextualisée, la phrase présente un degré assez élevé d'ambiguïté sémantico-discursive. Ainsi, le verbe prototypique *savoir* offre plusieurs significations lexicales latentes :

(46a) - *j'ai appris la leçon, donc je suis informé*

(46b) - *je connais la leçon, donc j'ai compris le contenu*

(46c) - *je suis capable de reconstituer l'essence du contenu étudié, donc j'ai assimilé le sens des connaissances acquises*

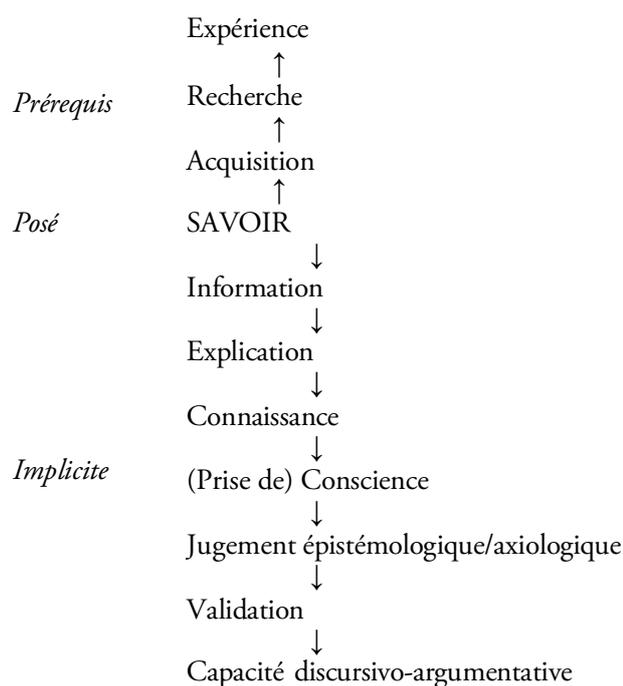
(46d) - *je suis conscient des conséquences de mes actes, donc...*

(46...n), etc.

C'est au locuteur de préciser son intention interlocutive et d'ajouter d'autres indices linguistiques (sémantico-discursifs, pragmatiques) et extralinguistiques afin d'imprimer une orientation argumentative interprétable dans le sens voulu par l'interlocuteur.

L'image du cinétisme du verbe *savoir* nous permet de saisir son fonctionnement logico-sémantico-discursif organisé selon un mécanisme pourvu d'une zone de prérequis, présumé dès qu'on affirme l'énoncé contenant ce modalisateur. Ce mouvement anticipatif infère une expérience (vécue, préexistente donc accomplie), présuppose une recherche anticipant le besoin d'un savoir, ce qui va stimuler une activité d'acquisition empirique ou scientifique, livresque. Ce savoir sera ensuite hiérarchisé, retenu dans la mémoire sémantique et libéré ou mis en action en fonction des besoins énonciatifs et communicatifs définis dans la coopération locuteur-interlocuteur.

Le déroulement du mécanisme de lecture du sens du modalisateur *savoir* pourrait être schématisé comme il suit :



Ce noyau sémantique est stable, actualisable en contexte positif ou négatif, potentialisant les valeurs épistémiques d'un *savoir factif* (*savoir que P*), ou non-factif (*savoir si P*), ou bien les effets discursifs activant des valeurs dispositionnelles (*savoir INF.*), circonstancielles (cause, hypothèse, temporalité, concession, etc.).

En tant que marqueur de jugement épistémique, *savoir* prend dans sa portée tout le contenu propositionnel QUE P qu'il modalise dans l'intention de le valider ou non, de l'apprécier axiologiquement. Le jugement de validation reste le plus souvent implicite dans l'énoncé que le locuteur tient pour vrai, car il se juge comme étant le possesseur de l'information ou des connaissances acquises empiriquement ou scientifiquement. Par l'assertion de P (*Je sais que P*), « le locuteur se présente comme sachant que p » (Gosselin, 2014 : 66), en faisant de *savoir* un verbe d'« attitude propositionnelle » (Vatrican, 2012 : 69) qui va dresser un réseau d'inférences nécessaires.

Le mécanisme inférentiel joue sur un double mouvement, supposant la récupération de la présupposition encodée dans la mémoire du *savoir* et sa réactualisation langagière en la (re)posant dans l'assertion du contenu propositionnel formulé par une complétive (QUE P). Dans sa forme assertée positivement, *savoir que* pose la vérité du posé et du présupposé reconstruit dans le complétive. Par rapport au cadre de la logique épistémique où QUE P, se conformant à une réalité effective (cf. Egré, 2005), doit être tenue nécessairement pour vraie par le locuteur et l'imposer telle quelle à l'interlocuteur, dans un cadre pragmatico-discursif le présupposé tient plutôt à l'évidentiel. Le locuteur veut changer l'univers de croyance de son interlocuteur en essayant d'imposer comme validable « un monde de représentations considérées comme évidentes » (Ducrot, 1968 : 40). C'est une vérité à lui, qu'il veut faire imposer à l'autre. En fonction

de l'environnement syntaxique et sémantique qu'il réserve au verbe *savoir*, il implique l'interlocuteur dans sa vérité pour le conduire vers un savoir-expérimenter, savoir-rechercher, savoir-acquérir. Dans ces formes assertées affirmativement, *savoir* est un *factif*, notamment lorsqu'il est utilisé à la première personne – *Je sais que P*.

Si dans sa forme en QU- le verbe *savoir* « factif »¹³ (Martin, 1983, 1987 ; Tuțescu, 2005 ; Egré, 2005 ; Gosselin, 2010, 2014, 2019) accepte plus difficilement la négation puisqu'elle « présuppose contradictoirement que *je sais que P* » (Martin, 1987 : 47), ce qui reviendrait à dire paradoxalement que *Je sais que je ne sais pas que P*, l'association avec le connecteur SI ne subit pas les mêmes contraintes par rapport à la négation, mais s'avère être douteuse dans une construction positive. Dans cette dernière occurrence, *je sais si P*, l'interprétation de la phrase exige nécessairement la réactivation d'un DIRE implicite, enfermé dans le non-dit de l'énoncé de surface. Par contre, *ne pas savoir si P* est parfaitement acceptable par sa capacité de renforcer le sens de doute, d'hésitation, d'hypothèse véhiculé tant par le connecteur *si* dubitatif que par la négation, la contestation du savoir. Dans cette acception, *savoir* n'est pas nécessairement véridatif.

Nous avons évoqué ce comportement, non pas pour reprendre la théorie du fonctionnement sémantico-logique du modalisateur épistémique *savoir*, développée dans un bon nombre d'études déjà mentionnées (*supra*), mais pour souligner que la construction *sachant que P* semble plus flexible à cet égard.

3.2. *Sachant que* – du jugement épistémique aux réalisations discursives

Sachant que suit le mouvement discursif de *savoir que*, mais surtout dans les occurrences où *sachant* apparaît en structure compositionnelle, prenant dans sa portée la phrase introduite par QUE P, validant ainsi sa valeur de jugement épistémique. Dans ce cas, il peut être analysé comme un marqueur de modalité d'énoncé « métacommunicatif » (CoVet, 1994 : 65), véhiculant un contenu validé comme certain ou potentiel, tout en se donnant pour rôle « d'ajuster les présupposés dont parlait l'interlocuteur » (Tuțescu, 2005 : 125). Il se manifeste dans ces contextes comme un marqueur verbal « d'attitude propositionnelle » (Vatrican, 2012 : 69 ; Gosselin, 2014 : 63) qui doit être analysé dans la perspective de la logique épistémique et dans un « cadre sémantico-pragmatique » (Vatrican, 2012 : 70).

Vu dans la perspective de la logique modale, *sachant que* est porteur de jugement épistémique implicite, d'habitude, dans l'assertion par laquelle le locuteur prend en charge directement ou indirectement le contenu propositionnel véhiculé par l'énoncé.

¹³ Les débats sur la factivité de *savoir* remontent aux recherches des années 70 déroulées à présent encore (Kiparsky & Kiparsky, 1971 ; Karttunen, 1973 ; Borillo, 1982 ; Martin, 1983 ; Gosselin, 2010, 2019 ; Vatrican, 2012 ; Gosselin 2019) qui argumentaient en faveur d'une interprétation nuancée de cette capacité de notre opérateur : factif dans certaines de ses occurrences et semi-factif dans d'autres, motivant que ce verbe ne remplit pas toujours les conditions de factivité.

Sachant que peut couvrir les deux usages : *direct* où *savoir* est construit sur le « je » du locuteur (comme on voit en (35), (36) *supra*), et marquant toujours le présent d'un fait réel (indicatif, présent) et *oblique* (en (37)) ou dans la majorité des cas analysés) où le modalisateur épistémique est utilisé à une autre personne, surtout la troisième, et à des temps autres que l'indicatif présent – futur, imparfait, conditionnel...) identifiés par R. Martin (1987) et repris ultérieurement dans la majorité des études se rapportant à ce sujet (Tuțescu, 2005 ; Vatrican, 2012 ; Gosselin, 2014, 2019 et *al.*).

Dans les usages centrés sur le verbe prédicatif à l'indicatif, *savoir* infère l'idée que la proposition P qu'il régit, que ce soit dans la structure en QU- (*savoir que P*) ou dans la structure en SI (*savoir si P*), est prise en charge dans *l'univers de croyance du sujet* (Martin, 1987 ; Tuțescu, 2005). Pourtant, seule la construction *factive* (Martin, 1987 ; Gosselin, 2014), *savoir que P*, a la propriété de présupposer la vérité de la proposition incidentée dans (tout) univers de croyance. Que son usage soit direct (sujet « je ») ou oblique (tout autre sujet – *Il sait que P, vous savez que P, je savais que P*), le « je » d'attitude propositionnelle est implicite dans tout jugement épistémique.

L'item discursif *sachant que* reproduit ce mouvement logique du *savoir factif*, à l'exception que, hors contexte, en absence de toute indice référentiel et de tout ancrage prédicatif, il le fait d'une façon indirecte. Prenons l'énoncé :

(47) *Sachant que* les cours commencent lundi, tout se complique.

Derrière *sachant que*, il faut reconstruire un présupposé qui devrait être identique au posé. Le problème qui apparaît dans bien des occurrences de *sachant* est d'identifier le locuteur, son rapport au sujet du verbe principal, le rapport syntaxique entre le participe présent et la régissante. La source présupposée du savoir est interne ou internalisée au locuteur. Interne parce qu'il a les preuves de la vérité du savoir détenu (par expérience, par déduction, à travers une recherche, par acquisition livresque) par lui-même, ou internalisée, donc assimilée à partir d'une source de partage interlocutif ou collectif. Dans ce cas, le locuteur se cache derrière un ON de savoir expérientiel, correspondant « à un certain ON, à une voix collective, à l'intérieur de laquelle le locuteur se range lui-même » (Ducrot, 1982 : 88 ; Nølke, 1994 : 86) ou bien il est implicite, revenant à l'environnement discursif la tâche de le révéler.

Dans l'exemple analysé, l'identification du locuteur est floue ayant affaire à un « je » éclaté en *on, nous, je, tout le monde*, étant donné que l'énoncé présente une situation générale, non prise en charge explicitement, qu'il n'y a pas d'identité parfaite entre les situations des deux composantes, l'une régissante et l'autre étant le participe régi. Pourtant la cohérence se réalise par une inclusion partielle de la situation décrite par *sachant que* et celle de la principale. De cette façon, on peut remarquer que le mouvement discursif de production de sens est *ternaire* avec ce marqueur, supposant une antécédence, là où a lieu l'acquisition, la recherche ou l'expérience, une zone d'évaluation de la situation dans le présent de l'énonciation et une conclusion (ultérieure) tirée à partir du stimulus initial, présupposé, et du jugement de vérité confirmant la

présupposition.

Posé : *tout le monde, moi y compris, sait* (sachant/apprenant/étant informé) que les cours commencent lundi et tout se complique.

Présumé (stimulus initial du savoir) : *on (m') a dit/il a été dit* (par un énonciateur non précisé) que les cours commencent lundi.

Effet/conséquence : *tout se complique*.

Entre le conséquent (*tout se complique*) et le présumé (*commencement des cours*) il y a une relation de causalité qui se confirme dans le posé. La cause est confirmée donc par le savoir continu, inaccompli du *sachant* (le mouvement a commencé avant le moment de la parole et continue dans le présent et a des effets dans le futur).

Nous avons affaire à une reconstruction d'univers où le Posé est doublement validé, dans un monde antérieur M_{-1} et dans le Monde présent M_0 : *Je sais que tout le monde sait (détient l'information)... et tout se complique*. Cette interprétation favorise l'identification du « je » qui dit « sachant » avec un sujet générique « tout le monde ». Cette interprétation inclusive (sujet générique-locuteur) favoriserait la valeur de déclencheur de jugement épistémique du marqueur *sachant que*, qui régirait ainsi une complétive : [*Tous, y compris moi*] *sachant [que les cours commencent lundi]*... Cette interprétation serait un peu risquée puisque le rapport logique entre les composants de l'énoncé indique clairement une matrice du type cause-effet.

Par conséquent, il faudra trouver une autre interprétation à cet énoncé, qui serait en concordance avec les diverses discordances entre les composants de la phrase complexe. La non-identité de situations amène la non-identité du « je » locuteur et du sujet énonciateur : *Je sais P, mais les (autres) gens ne le savent pas, donc tout se complique*. Il faut souligner que le syntagme *les gens sachant que* n'implique pas, selon Schnedeker (2012), la présence du « je » locuteur que s'il est modifié par un opérateur de confirmation ou de renforcement du type *bien, certainement*, prenant dans leur portée le participe présent (*les gens sachant bien que...*). De cette façon, « je » reste le seul « sachant », connaisseur de l'information (*commencement des cours*) et il évalue comme grave (*tout se complique*) le fait que les autres ne savent pas. La cause n'est plus le fait, l'événement en soi, mais le non-su, l'ignorance des interlocuteurs virtuels.

L'ambiguïté interprétative de cet exemple facilite une première conclusion dont il faut tenir compte dans l'analyse de ce marqueur : la valeur épistémique soutient les fondations de toute la construction des valeurs modales ou discursives. Il faut tenir compte que *savoir*, dans tous ses modes conjugués, personnels, ou impersonnels, met toujours en avant ses compétences validationnelles pour les diverses réalisations discursives et reste le dépositaire d'une mémoire sémantico-discursive tissée sur un réseau bien défini d'inférences. Il est un marqueur véhiculant une information d'arrière-plan réactivée par le locuteur au moment où il affirme *sachant que*. Il affirme ainsi son attitude propositionnelle et oriente argumentativement son discours pour exprimer, en

fonction aussi des indices discursifs offerts par la situation de communication, une certitude, un doute, une possibilité, une disposition, une conséquence, une causalité, un contraste, etc. ancrés logiquement et sémantiquement dans un prérequis nécessaire.

4. *Sachant que* – un marqueur (méta)discursif à vocation argumentative

Dans cette partie, nous nous proposons d'analyser le comportement discursif de ce connecteur dans des discours de spécialité.

Réactivant des présupposés d'arrière-plan que le locuteur suppose que son interlocuteur « saurait déjà » (Ducrot, 1972 : 67), le marqueur *sachant que* avec ses variantes (*tout/juste*) en *sachant que*, *ne sachant que*, est, évidemment, déclencheur de savoir pragmatique-discursif et encyclopédique, à forte vocation argumentative.

4.1. *Sachant que* – déclencheur de polyphonie

Ce marqueur laisse transparaître un dialogisme entre les dits et les non-dits offerts par le texte, dévoilant en même temps une polyphonie où les voix du discours sont soit coïncidentes (les voix du locuteur et celle de l'énonciateur sont identiques, en (48)), soit discordantes (le locuteur diffère de l'énonciateur, en (49)) :

(48) Je n'avais pas autre chose à faire que de la supporter patiemment; et *sachant que* l'inflammation disparaîtrait peu à peu je fis un effort pour la subir avec courage. (Mayne Reid, *À fond de cale*, Traduction par Henriette Loreau, Hachette, 1868 : 229).

(49) *Sachant que* vous alliez être attaqué, dit-elle tout haut, et je vous préviens qu'une vingtaine d'épées vont vous assaillir, *sachant cela* vous êtes resté. (Michel Zévaco, *Les Pardaillan*, éd. 2018 : 265).

Construit sur la voix du locuteur, le « je » du fragment (48) semble se dédoubler étant en même temps celui qui dit « je sais » caché derrière le participe présent et celui qui décrit la situation d'énonciation. Pris en charge par la voix du « sachant », la complémentation entrant dans la portée du marqueur *sachant que* (*l'inflammation disparaîtrait peu à peu*) est en fait une reconstruction d'un contenu propositionnel latent dans la mémoire discursive et dans la mémoire encyclopédique de celui qui dit « je ». Il est vrai que l'information est transmise par le locuteur qui est identique avec le sujet du verbe principal et du participe présent, mais elle a une source qui n'est pas précisée dans le texte. Le contenu propositionnel apparaît comme une « anaphore présuppositionnelle » (cf. Milner, 1982 ; Salles, 2010) déclenchée par le cinétisme du verbe *savoir* (*sachant que*). Comme il s'agit d'une situation vérifiable dans la pratique, la source du savoir est le vécu collectif, l'expérience. Cela nous détermine à présupposer l'existence d'une autre voix, collective, apportant un argument d'autorité expérientiel. Le locuteur superpose son savoir encyclopédique acquis individuellement, peut-être par expérience directe, sur le savoir collectif validant ce vécu asserté. Or, ce savoir collectif, constituant l'arrière-plan dialogique, est présumé être connu par tous les acteurs de l'interlocution, locuteur et interlocuteurs. Réactualisant cette source mémorielle, le locuteur se retrouve

lui aussi comme référent d'autorité. Même dans ce cas de figure où il y a unification interlocutive, le locuteur n'est pas la seule autorité à pouvoir affirmer la vérité de la présupposition à l'assertion de laquelle il est obligé par l'emploi du verbe épistémique, puisque ce type d'inférence « est une proposition dont la vérité est une condition nécessaire pour que la phrase énoncée puisse avoir une valeur de vérité » (Saussure, 2018 : 35). Il partage ce rôle avec l'interlocuteur qu'il prend pour témoin de ces connaissances enregistrées dans la mémoire collective.

Par contre, les voix discursives du (49) sont divergentes. On se trouve devant un dialogue et un dialogisme interne, entre un « je » et un « tu/vous » de l'énonciation, mais aussi dans le cas d'un dialogisme externe, où la voix du locuteur, qui est observateur, commentateur de la situation présentée dans le texte, se détache de celle de l'énonciateur et le fait savoir par des indices discursifs qu'il utilise : *dit-elle tout haut*. Son rôle n'est plus celui d'autorité capable d'être la source de la vérité que le verbe *savoir* infère. Il est le meneur du jeu, surveillant l'évolution du jeu entre l'énonciateur, « l'instance qui assure le contenu de l'énoncé et se porte garant de sa vérité » (Tuțescu, 1998 : 105) et le destinataire de ce jeu, « l'objet des actes illocutionnaires, le patient de ces actes » (Tuțescu, 1998 : 105). Le locuteur, cette fois, est une source externe de vérité, qui reproduit le savoir partagé par les énonciateurs. Même si apparemment le contenu propositionnel modalisé par *sachant que* semble être validé simultanément par les deux instances, l'énonciateur se croit plus autorisé à revalider la présupposition (*il y a un Y (vous) qui sera attaqué et ce Y connaît la situation*), en se donnant le rôle d'avertisseur (*je vous préviens que... impliquant : X (moi, énonciateur) a l'autorité d'avertir puisque X détient des informations certaines et peut se porter garant de la vérité*) et procède à une « accommodation présuppositionnelle » (Lewis, 1979 ; Saussure, 2018 : 42). De cette façon, la présupposition est remise à jour, d'une manière plus explicite, en rendant encore plus saisissable l'opposition qui s'établit entre l'implicite du contenu véhiculé par notre marqueur métadiscursif et l'énoncé explicite, posé dans le texte. Le marqueur favorise la construction d'un raisonnement activant un réseau ou un topos¹⁴ inférentiel :

Prémisse contextuelle : *Si on est attaqué, alors on s'enfuit pour ne pas être tué.*

Prémisse donnée : *vous allez être attaqué.*

Implication contextuelle : *Vous devrez vous enfuir.*

Prémisse donnée : *Or : vous êtes resté.*

Conclusion : *Donc, vous allez être tué.*

Ce raisonnement est sous-tendu par une série de « prémisses impliquées » (Sperber et Wilson, 1989) ou d'« assomptions contextuelles » (Moeschler, 1992) par lesquelles on arrive à identifier le mécanisme de production de la double contradiction

¹⁴ Terme compris au sens de Ducrot (1990, 2015) qui repose sur quelques principes : le partage au moins entre le locuteur et l'interlocuteur d'un ensemble de croyances ou de connaissances communes à une collectivité, prérequis au discours actualisé, applicables d'une façon générale, graduellement, à des situations variées.

rester vs s'enfuir, être tué vs ne pas être tué. Tout ce topos inférentiel¹⁵, construit sur un réseau d'inférences « liées à des croyances relatives à la vérité » (Tuțescu, 1998 : 192), est déclenché par l'activation de la mémoire sémantique et discursive reposant dans le noyau sémantico-lexical *être attaqué*, lieu en même temps de « possibles argumentatifs » dans le sens de Galatanu (2018).

Sachant que, dans cette occurrence, atténue ou affaiblit l'effet de jugement de vérité, à la faveur d'un comportement discursif, circonstanciel, marquant plutôt une contradiction argumentative qu'une concession. La valeur du connecteur s'installe plutôt dans l'évidentialité, dans la preuve, et moins dans la vérité du savoir. L'énonciateur apporte un témoignage (*je vous préviens... donc je sais*) appuyé sur des connaissances ou des informations acquises d'une source d'autorité non dénommée, ce qui conforte l'attribution de valeur d'évidentiel à *sachant que*.

4.2. *Sachant que* – connecteur discursivo-argumentatif

En tant que connecteur discursivo-argumentatif, *sachant que* privilégie son rôle de déclencheur de raisonnement, tout en produisant également une série d'effets discursifs.

4.2.1. *Sachant que* – déclencheur de raisonnement

Porteur de jugement, de connaissances et informations acquises, d'expérience, le connecteur *sachant que* est un déclencheur par excellence de jugement logique, scientifique, juridique et discursif (voir *supra*, interprétation de l'exemple (49)). Nous allons retenir dans ce sous-chapitre les occurrences apparaissant dans le discours de spécialité. C'est un connecteur très fréquent dans le discours des mathématiques et législatif. Considérons les extraits ci-dessous :

(50) En l'espèce nous nous attacherons spécialement au droit communautaire car c'est celui-ci qui continue de se construire et qui posera le plus de questions en la matière à savoir si c'est une source du droit pénal C ; *sachant que* les textes fondamentaux ne revêtent aucune dimension pénale P maj., alors on s'intéressera au droit dérivé (*Le droit européen est-il source de droit pénal ?*, <https://www.doc-du-juriste.com/droit-public-et-international/droit-europeen/dissertation/droit-europeen-source-droit-penal-449195.html>)

(51) P : Alors, [C'est-à-dire créé quand ?] De quelles procédures d'urgence en particulier ? Alors...Oui...

E2 : euh...Le référé-suspension et le référé-liberté

P : ...avec trois types de référé ... référé de quoi ? E : Liberté

P : de quoi... E : suspension P : et...

E : conservatoire

¹⁵ Dans la construction de ce topos un rôle important revient au locuteur qui accomplit un « acte d'inférer si en même temps qu'il énonce E, il fait référence à un fait précis X qu'il présente comme le point de départ d'une déduction aboutissant à l'énonciation de E » (Tuțescu, 1998 : 192, en citant Anscombe & Ducrot, 1983).

P : (confirme en écrivant) : mesures conservatoires (pause d'écriture) et donc, ça a été créé par la Loi... du 30 juin 2000. Et... *sachant qu'il y a notamment une procédure [allant quérir] le juge compétent pour... une atteinte plus grave aux libertés fondamentales. Quel juge compétent ?*

E : le juge du référé de [libertés] (transcription de vidéo : *Cours de droit – Les procédures d'urgence*, Université de Bucarest, 2019, <http://moo2move.unibuc.ro/resurse-online/>)

Dans les deux occurrences, *sachant que* est un déclencheur de raisonnement, introducteur d'une prémisse initiale formulée à partir d'une information antérieurement véhiculée et qui joue le rôle d'une hypothèse formulée d'une façon explicite ou implicite. C'est le propre du raisonnement déductif, le plus fréquent dans le texte juridique. Deux aspects de la constitution du raisonnement se présentent dans les exemples proposés : un raisonnement déductif et un raisonnement suspendu.

En (50) le raisonnement est apparemment résumable par la formule *Si X, alors Y*, où l'hypothèse (Si X), intégrée comme justification à la conclusion avec laquelle commence le texte, est une information initiale. La retranscription de l'exemple sous la forme d'un raisonnement hypothético-déductif serait la suivante :

(50') Si les textes du droit communautaire (qui, conformément à la typologie établie dans ce domaine, est un droit dérivé) sont source de droit pénal et que les textes fondamentaux ne revêtent aucune dimension pénale, alors on s'intéressera au droit dérivé.

Dans ce cas, *Sachant que X, [alors] Y* réactive une information initiale, prérequise, présumée à partir de l'énoncé négatif qu'il prend dans sa portée :

Pp : *Il y a des types de textes de droit où les questions de droit pénal sont fréquentes, parmi lesquels les textes de droit communautaire, donc ils ont une dimension pénale.*

Comme le raisonnement formulé par l'énonciateur a pour but de confirmer une conclusion initiale :

C : *nous nous attachons au droit communautaire,*

alors le raisonnement peut être formulé comme il suit :

Prémisse majeure : *Les textes fondamentaux n'ont pas de dimension pénale*

Mineure : *Or, le droit communautaire (qui est un droit dérivé), est une source de droit pénal*

Conclusion : *Donc, on ne s'intéressera pas aux textes fondamentaux, mais au droit dérivé, à savoir au droit communautaire.*

La prémisse majeure, véhiculant une information générale, est formulée sur le schéma d'une universelle négative, ce qui sort de la construction du raisonnement syllogistique prototypique. Pourtant, la conclusion initiale posée dans l'avant du texte est confirmée.

En (51) *sachant que* s'associant à l'interrogation est utilisé pour déclencher un raisonnement suspensif dont le schéma serait : *Sachant que X et/ou sachant que Y, QU- ?* (où QU- = *Qu'est-ce que...*, *Qui... ?*, *Pourquoi... ?*, *Comment... ?*, *Quand... ?*, *Où... ?*, *Dans quel but... ?*, *Malgré quel fait... ?*, etc.).

Le marqueur est toujours un activateur de présupposé à partir des indices existant dans le texte : *il y a des juges compétents, spécialisés sur diverses procédures d'urgence : le référé-suspension et le référé-liberté, le référé-conservatoire*. Le raisonnement doit se conformer au contenu du texte juridique mais aussi aux exigences coopératives du discours conversationnel. Le raisonnement est suspensif au niveau de l'explicite, mais il conserve le schéma prototypique dans l'implicite :

Prémisse majeure : *Toute procédure d'urgence choisit le juge compétent respectif*

Prémisse mineure : *La procédure d'urgence pour une atteinte aux libertés fondamentale cherche son juge compétent.*

Conclusion : *Ce juge compétent est le juge de référé-liberté.*

La prémisse mineure doit intégrer un verbe suspensif (*chercher, quérir*) en convoquant ainsi les « implicatures conversationnelles » (cf. Moeschler 1982) et le principe de coopération de Grice (1979) qui permettront d'obtenir une assertion vraie à partir de deux prémisses toujours vraies.

Cette dernière modalité de construire le syllogisme est assez fréquente dans la structuration des problèmes en mathématiques, en logique, en statistique, etc., à la différence près que dans ces domaines les raisonnements sont fortement formels :

(52) Soit une expérience aboutissant à 4 événements A, B, C et D. *Sachant que* A est inclus dans B, que B, C et D forment une partition de Ω avec $P(B) = 0,5$ et $P(C) = 0,3$, quelle est la proposition fautive ?

(53) Théorème de Thalès : *Sachant que* AD = 2 cm, AB = 5 cm et AE = 4 cm, déterminer la longueur EC (Test mathématique : Théorème de Thalès, <https://www.mon-qi.com/test-mathematique/theoreme-de-thales/test-theoreme-de-thales-1.php>).

Dans ces domaines qui exigent de l'exactitude, *sachant* ne se place plus dans le domaine des présuppositions présentées comme antécédences implicites, mais les données du savoir, des connaissances doivent être de l'ordre de l'établi, de la vérité certifiée. Ces valeurs sont le résultat de l'observable objectif. Ce qui reste à faire, c'est une recherche construite sur des hypothèses à démontrer, ce qui fait que le plus souvent, dans ces domaines, *sachant que* soit un déclencheur de raisonnement hypothético-déductif, plus fréquent que les autres types de raisonnements (déductif, inductif, par analogie, par absurde) qui sont utilisés surtout dans le discours général et dans le discours juridique.

Si dans les exemples sous (50), (51) on a affaire à une logique argumentative, basée sur des informations qui peuvent être floues, en (52), (53) on se retrouve en pleine logique classique, vériconditionnelle. Linguistiquement, les synonymes qu'on peut attacher à *sachant que* sont différents, sélectionnant le domaine d'expansion du

marqueur. Ainsi, on aura des équivalences se posant plutôt dans la zone du subjectif, comme *vu que, accepté que...* pour les domaines où le rapport interlocutif est plus impliqué dans l'interprétation du texte (langage général, même le langage juridique, la loi étant souvent interprétée dans son esprit (donc subjectif) et non pas dans sa lettre), tandis que dans les disciplines scientifiques, de l'exactitude, la synonymie à appliquer à ce marqueur discursivo-argumentatif est de l'ordre de l'incontestable, de la certitude : *étant établi que..., étant donné que...* À part ces emplois avoisinant le jugement épistémique, *sachant que* apparaît dans des contextes où cette valeur est diluée dans le mécanisme de production/interprétation du discours.

4.2.2. *Sachant que* – effets discursivo-argumentatifs

En tant que marqueur métadiscursif, *sachant que* (et ses variantes) imprime au discours qu'il structure un effet de causalité, de conséquence, d'opposition, de temporalité. Ce qu'ont en commun les énoncés ci-dessous,

(53) Elle ne sait plus quoi faire, sait que cette belle famille tentera tout pour la discréditer auprès du JAF et dispose d'un avocat procédurier et disons-le sans déontologie. Les faits sont d'une telle gravité que je lui conseille de porter plainte elle aussi à son tour. Son avocate semble ne pas y être disposée, *sachant qu'elle est spécialisée dans les affaires familiales* (Forum – *JAFLand: les affaires familiales*).

(54) Je suis hors de moi *sachant que* cette lettre a été reçue aujourd'hui et nos droits doivent tomber le 5 donc merci de nous prévenir deux trois jours avant... (Forum – *JAFLand : les affaires familiales*).

(55) Les juges seront plus enclins à prononcer des peines plus sévères en arguant d'une ou plusieurs circonstances aggravantes. Aussi, *sachant que* le fait dommageable touche un mineur, l'auteur peut encourir 2 à 3 ans de prison, en plus de 75 000 à 100 000 euros d'amende, sans compter les dommages-intérêts demandés par le plaignant (*Juridique en ligne*, <https://www.juridiqueenligne.com/que-faire-face-a-un-cas-de-harcelement-moral-envers-un-mineur-dont-on-a-ete-temoin>).

(56) C'est une chose, en effet, de dépendre complètement de quelqu'un et de s'abandonner totalement à sa volonté et à sa bienveillance; c'en est une autre d'accepter la vulnérabilité dans laquelle nous place le fait même d'avoir confiance en quelqu'un, *tout en sachant que* l'autre peut ne pas répondre à nos attentes, qu'il peut ne pas être là, qu'il peut aussi, parfois, abuser de notre confiance (Marzano, 2010 : 62).

(57) « Pour vous donner un ordre d'idée, je défends quelqu'un qui a été confronté aux algues vertes en Bretagne. [...] Ça n'avance pas. Donc on a besoin d'un droit pénal de l'environnement ; et l'idée d'un écocide – *sachant que* ça ne marcherait que très rarement – c'était donner un signal fort » (Corinne Lepage : *Ce dont on a réellement besoin, c'est d'un droit pénal de l'environnement fort*, <https://www.franceinter.fr/corinne-lepage-ce-dont-on-a-reellement-besoin-c-est-d-un-droit-penal-de-l-environnement-fort>).

[...] c'est l'idée d'antériorité du savoir qui a la source, soit dans l'expérience du locuteur

(en 57), (53), (54), soit dans l'expérience collective (en 56), ou bien dans les connaissances acquises par la loi (en 55). Cette antécédence se manifeste avec une force variable, selon que le contexte implique une temporalité plus accentuée ou non. Comme le comportement sémantico-discursif du participe composant le connecteur impose le plus souvent l'idée de concomitance entre les situations décrites dans la régissante et la construction participiale, tout écart de cette règle oriente l'énoncé vers une interprétation où la temporalité n'est qu'un décor, un arrière-plan du déroulement des actions ou des procès, des états. Parallèlement à cet axe de l'antécédence, ce connecteur développe une force argumentative, en co-orientant ou anti-orientant les arguments présentés pour soutenir la thèse ou l'idée énoncée dans le discours formulé. Mais, *sachant que* isolé, hors contexte, ne reste qu'un noyau de significations latentes qui seraient actualisable par des items discursif comme : *en apprenant, en étant informé/en informant, en expliquant, en connaissant, en jugeant, en comptant, en certifiant, en étant capable, ...* QUE/DE, etc. Contextualisé, mis en rapport avec les indices offerts par le discours, il développe ses valences argumentatives. Par conséquent, on identifie un *sachant que* :

- de cause objective (en 54) commutable avec un *parce que*,
- de justification ou d'explication (en 55) équivalant à *puisque, comme, étant donné que, vu que, attendu que, du fait que*,
- de simultanéité entre des connaissances opposées (en 56) prenant le sens de *tout ayant connaissance des contraires, en même temps que...*
- de concession (en 53), correspondant à *même si, bien que, quoique*,
- opposition (en 57) substituable par *mais, par contre, au contraire, on sait bien que non*, etc.

Ayant besoin d'un ancrage syntaxique, vu qu'il assure la relation entre un fait principal, exprimé par le verbe de la phrase régissante et le complément ou l'ajout/le circonstant de la phrase qu'il introduit, *sachant que* définit donc comme un nœud sémantico-discursif qui relie des arguments intégrant nécessairement une antécédence, une simultanéité qui a des conséquences dans la postériorité de la situation décrite.

5. Conclusions

Le comportement morphosyntaxique, logico-sémantique et pragmatico-discursif du marqueur métadiscursif et métaénonciatif *sachant que* nous a mis devant une unité de discours polyfonctionnelle.

Au niveau logico-sémantique, on a pu suivre son cinétisme qui met en évidence un mouvement discursif ternaire construit par un réseau d'inférences, incluant un antécédent obligatoire, tenu pour connu par tous les acteurs à l'acte de communication, un posé qui réactualise le présupposé dans la forme donnée ou réexpliquée par le locuteur et un potentiel effet ultérieur découlant des inférences précédentes.

Impliquant dans sa réalisation sémantico-discursive l'idée de savoir partagé entre les instances interlocutives, *sachant que* s'avère un dépositaire de mémoire

linguistique (phrastique, sémantique et discursive) et encyclopédique, ce qui en fait un déclencheur de stratégies argumentatives (raisonnement, justification, réfutation, concession, etc.) tant dans le discours général que dans le discours de spécialité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABEILLÉ Anne & Danièle GODARD [dir.] (2021) : *La Grande Grammaire du Français* (GGF). Arles, Actes Sud. URL : www.grandegrammairedufraçais.com.
- ÁLVAREZ-PRENDES, Emma (2023) : « Aperçu de l'expression linguistique de la certitude en français: le cas de *certainement* ». *Anales de Filología Francesa*, 31. DOI : <https://doi.org/10.6018/analesff.571001>
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2000) : « Un problème de sémantique lexicale : l'interprétation active/passive des adjectifs verbaux participes en position d'épithète ». *Études Romanes*, 45, 237-259.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2015) : « Les parémies : variantes, matrices lexicales et familles parémiques », in S. Berbinski (éd.), *Figement et imaginaire linguistique*. Bucarest, Editura Universității din București.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald DUCROT (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Mardaga.
- BERBINSKI, Sonia (2007a) : *Négation et antonymie – de la langue au discours*. Bucarest, Editura Universității din București.
- BERBINSKI, Sonia (2007b) : « Le défigement entre la langue et le discours ». *Lingvistica* [s.n.], 249-270.
- BERBINSKI, Sonia (2008) : *Antonymie – phénomène discursif*. Bucarest, Editura Universității din București.
- BERBINSKI, Sonia (2019) : *De l'approximation. De „à peu près” à „cam așa ceva”*. Frankfurt am Main, Peter Lang.
- BONNARD, Henri (2001) : *Les trois logiques de la grammaire française*. Bruxelles, Duculot.
- BORILLO, Andrée (1982) : « Deux aspects de la modalisation assertive : croire et savoir ». *Langages* 67, 33-53. URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_67_1970.
- BRUNOT, Ferdinand (1905) : *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Tome 1, Paris, Armand Colin. URL : <https://archive.org/details/HistoireDeLaLangueFranaise/page/n245/mode/2up?view=theater>
- CHARAUDEAU, Patrick (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette Éducation.
- CARVALHO, Paulo de (2003) : « Gérondif, participe présent et adjectif déverbal en morphosyntaxe comparative ». *Langages*, 149, 100-126. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.-2003.2435>

- DUCROT, Oswald (1968) : « La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition ». *L'Homme* 8 : 1, 37-53.
- DUCROT, Oswald (1972) : *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- DUCROT, Oswald (1980) : *Les mots du discours*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oswald (1982) : « La notion de sujet parlant ». *Recherches sur la philosophie et le langage*, Grenoble, Université de Grenoble, 65-93.
- DUCROT, Oswald (1990) : « Argumentation et persuasion » [préprint]. Colloque *Énonciation et parti-pris*, Anvers.
- DUCROT, Oswald (2015) : « Argumentation et persuasion », in Georges Roque, Ana Laura Nettel, *Persuasion et argumentation*, Paris, Classiques Garnier, 221-239.
- ÉGRÉ, Paul (2005) : « *Savoir, croire* et questions enchâssées ». *Public@tions Electroniques de Philosophie@Scienti@e* 2, 1-20.
- FOULLIOUX, Caroline (2003) : « Le mode verbal et l'atténuation : À propos de devoir ». *Thème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, numéro extraordinario, 109-120.
- FUCHS, Catherine (1996) : *Les ambiguïtés du français*. Paris, Ophrys.
- GALATANU, Olga (2018) : *La sémantique des possibles argumentatifs : génération et (re)construction discursive du sens linguistique*. Bruxelles, Peter Lang.
- GARRIGOU, Alain (2021) : *Ce que « sachant » veut dire*. URL : <https://blog.mondediplo.net/ce-que-sachant-veut-dire>
- GOSSELIN, Laurent (2010) : *Les modalités en français : la validation des représentations*. Amsterdam/New York, Rodopi.
- GOSSELIN, Laurent (2014) : « Sémantique des jugements épistémiques ». *Langages* 193, 63-81.
- GOSSELIN, Laurent (2019) : « Marqueurs de modalité épistémique et calcul des valeurs modales : sémantique de *savoir que* », in Catherine Filippi-Deswelle (éd.) *Quinze études de cas sur les modalités linguistiques*, Université de Rouen, 115-130. URL : <http://eriac.univ-rouen.fr/wp-content/uploads/2020/02/05ECMLp115Gosselin.pdf>
- GREVISSE, Maurice (1996) : *Le Bon usage*. Bruxelles, De Boeck Duculot.
- GRICE, H. Paul (1979) : « Logique et conversation ». *Communications*, 30, 57-73.
- GUILLAUME, Gustave (1929 [1984]) : *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*. Paris, Honoré Champion.
- GUILLAUME, Gustave (1974) : *Leçons de linguistique 1949 – 1950 : Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*, publiées par Roch VALIN. Québec et Paris, Les Presses de l'Université Laval et Librairie Klincksieck.
- GUIMIER, Claude *et al.* (1993) : *1001 circonstances*. Caen, Presses Universitaires de Caen.
- HALMØY, Odile (1984) : *Le gérondif en français*. Paris, Ophrys.
- HALMØY, Odile (2003) : « À propos de l'adjectif en *-ant*, dit "verbal" ». *Revue Romane*, 19:1, 48-64.

- HASPELMATH, Martin & Ekkehard KÖNIG (1995) : *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms - Adverbial Participles, Gerunds*. Berlin et New York, Mouton de Gruyter. DOI : <https://doi.org/10.1515/9783110884463>
- KARTTUNEN, Lauri (1973) : « La logique, des constructions anglaises à complément prédicatif ». *Langages* 30, 56-80.
- KIPARSKY, Paul & Carol KIPARSKY (1971) : « Fact », in D. D. Steinberg & L. A. Jakobovits (éds), *Semantics. An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics, and Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 345-369.
- LEWIS, David (1979) : « Scorekeeping in a Language Game ». *Journal of Philosophical Logic*, 8, 339-359. DOI : 10.1007/BF00258436
- MARTIN, Robert (1983) : *Pour une logique du sens*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MARTIN, Robert (1987) : *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles, Mardaga.
- MARTINET, Hanne (1979) : « Les épithètes en *-ant* en français contemporain ». *La linguistique*, [s.n.], 58-68.
- MILNER, Jean-Claude (1982) : *Ordres et raisons de langue*. Paris, Seuil.
- MOESCHLER, Jacques (1992) : « Une, deux ou trois négations? ». *Langue française*, 94, 8-25. URL : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1992_num_94_1_5799
- NØLKE, Henning (1994) : « *La dilution linguistique des responsabilités*. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* ». *Langue française*, 102, 84-93.
- PAVEAU, Marie-Anne (2006) : *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- PELLINGHELLI, Sylvie (2013) : « Les effets juridiques de la notion économique de professionnel ». *Revue juridique de l'Ouest*, n° spécial, 9-23. URL : https://www.persee.fr/doc/juro_0990-1027_2013_hos_26_1_4751
- SALLES, Mathilde (2010) : *Que présuppose l'anaphore dite présuppositionnelle ? Sur la coréférenciation des expressions nominales complètes*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SAUSSURE, Louis (de) (2018) : « Des présuppositions *stricto sensu* aux présuppositions discursives ». *La Présupposition, entre théorisation et mise en discours*, 35-56. DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06648-4.p.0035
- SCHNEDECKER, Catherine (2012) : « Tout le monde, tous, (tous) les gens : relations sémantiques entre des expressions dénotant la totalité /+hum/ », in N. Le Querler, F. Neveu & E. Roussel (éds), *Relations, connexions, dépendances*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 127-155.
- SPERBER, Dan & Deirdre WILSON (1989) : *La pertinence : communication et cognition*. Paris, Minuit.
- TULVING, Endel (1972) : « Episodic and semantic memory », in E. Tulving & W. Donaldson, *Organization of memory*. New York, Academic Press, 381-403.
- TUȚESCU, Mariana (1998) : *L'Argumentation*. Bucarest, Editura Universității din București.

- TUȚESCU, Mariana (2005) : *L'auxiliation de modalité. Dix auxi-verbos modaux*. Bucarest, Editura Universității din București.
- VATRICAN, Axelle (2012) : « Savoir que et la notion de présupposition ». *Langages*, 186, 69-84.
- VELICU, Anca-Marina (2005) : « Le programme minimaliste de la Grammaire Générative : retour à la philosophie dérivationnelle ». *Dialogos*, 12, 103-122.
- VET, Co (1994) : « Savoir et croire ». *Langue française*, 102, 56-68.
- WILMET, Marc (1997) : *Grammaire critique du français*. Paris, Hachette.

DICIONNAIRES

- GODEFROY, Frédéric (1901) : *Lexique de l'ancien français*, Paris/Leipzig, W. Welter. URL : <https://archive.org/details/lexiquedelancie00salmgoog/page/470/mode/2up?view>
- GODEFROY, Frédéric (1901) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Paris, F. URL : <https://archive.org/details>
- Le Nouveau Petit Robert* (2010). Paris, Éditions Le Robert.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFI)* [en ligne]. Nancy, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. URL : <http://atilf.atilf.fr>
- WARTBURG, Walther von [en ligne]: *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW). Le dictionnaire étymologique et historique du galloroman (français et dialectes d'oïl, francoprovençal, occitan, gascon)*. Nancy, ATILF. URL : <https://lecteur-few.atilf.fr/index.php/page/view>

CORPUS

- 20 minutes*, 18 mars 2022, p. 8. URL : <https://fr.wiktionary.org/wiki/sachant>
- ActuBordeaux*, 4 janvier 2024, https://actu.fr/nouvelle-aquitaine/bordeaux_33063/voici-les-echeances-qui-vont-marquer-l-annee-2024-dans-la-metropole-de-bordeaux_60516056.html
- BARBOU, Marie (2017) : *L'art de plaider en défense aux assises : analyse dialogique et argumentative d'une technique sociale du sentiment : le cas de l'affaire Courjault*. CNAM. URL : <https://theses.hal.science/tel-01663107/file/MarieBARBOU.pdf>
- BARTHELEMI, Laurent (2016) : *Le Maître d'Ouvrage Public est-il non sachant ?* URL : <https://www.legavox.fr/blog/laurent-barthelemy-expert/maitre-ouvrage-public-sachant-21053.htm>
- BESSETTE, Sylvie (1999) : *La cohabitation des jeunes et des adultes à l'enseignement collégial régulier*. URL : <https://cdc.qc.ca/pages/bessette.html>
- BRAUDO, Serge (1996-2024) : *Dictionnaire juridique. Dictionnaire du Droit Privé* (en ligne). URL : <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/sachant.php> Conflits du CCMI, <https://www.pro-gest-btp.fr/conflits-du-ccmi>
- CCMI - Le statut de « non-sachant ». URL : <https://www.forumconstruire.com/construire/topic-345090-ccmi-statut-quot-sachant-quot.php>

- Communiqué de Presse, AG/1022, <https://press.un.org/fr/2000/20000609.ag1022.doc.html>
 [Corpus oral] *Cours de droit – Les procédures d'urgence*. Université de Bucarest, 2019, <http://mooc2move.unibuc.ro/resurse-online/>
- Cour d'appel de Paris* 30 novembre 2018, RG. 17/01677. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000037787215>
- Dictionnaire Larousse*. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sachant/188634>
- Dictionnaire Reverso*. URL : <https://context.reverso.net/>
- Dictionnaire bab.la*. URL : <https://fr.bab.la/exemples/francais>
- DARK, Olympus, tome 1 : *Neon Gods, espace Ajouter une Critique*. URL : <https://www.babelio.com/livres/Robert-Dark-Olympus-tome-1--Neon-Gods/1420515/critiques>
- DONISSAN DE LA ROCHEJAQUELEIN, Marie-Louise-Victoire de (1814) : *Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein sur la guerre de Vendée*. URL : <https://books.google.ro/books?id>
- DUMAS père, Alexandre (1853) : *Le Chevalier de Maison-Rouge*. Paris, Maresq. URL : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Chevalier_de_Maison-Rouge
- DUMAS, Alexandre (1864) : *La San-Felice*. Paris, Michel Lévy frères. URL : <https://www.gutenberg.org/files/18402/18402-h/18402-h.htm>
- Forum *JAFLand: les affaires familiales*. URL : <https://jafland.info/>
- FOUQUIER-TINVILLE, Antoine-Quentin (1746-1795), *Réquisitoires de Fouquier-Tinville*. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75069k/texteBrut>
- GABORIAU, Émile (2012) : *Les dernières enquêtes de Mr Lecoq*, en ligne. URL : <https://books.google.ro/books?id>
- Juridique en ligne*, <https://www.juridique-enligne.com/que-faire-face-a-un-cas-de-harcelement-moral-envers-un-mineur-dont-on-a-ete-temoin/>
- LEPAGE, Corinne, *Ce dont on a réellement besoin, c'est d'un droit pénal de l'environnement fort*. URL : <https://www.franceinter.fr/corinne-lepage-ce-dont-on-a-reellement-besoin-c-est-d-un-droit-penal-de-l-environnement-fort>
- L'art de plaider*. URL : <https://ubri.fr/cours/lycee/public/plaidoyers.html>
- Les Cent Nouvelles Nouvelles* (1966). Édition critique par Franklin P. Sweetser. Genève, Droz. URL : <http://zeus.atilf.fr/scripts/dmFX.exe?IDF=cnnXbgia;XLEMME=cuider>
- Le Procureur* & Miroslav Deronjic : *Jugement Portant Condamnation*. URL : <https://www.icty.org/x/cases/deronjic/tjug/fr/der-jug040330f.pdf>
- MAETERLINCK, Maurice (2023) : *La sagesse et la destinée*, en ligne. URL : <https://books.google.ro/books?id=>
- MALEBRANCHE : *De la recherche de la vérité*. URL : <https://fr.wikisource.org/wiki/djvu/181>
- MAUPASSANT, Guy de (1889) : *Fort comme la mort*. URL : https://www.dicocitations.com/referance_citation/76948/Fort_comme_la_mort_1889.php
- MAUPASSANT, Guy de : *Une vie*. URL : <http://maupassant.free.fr/romans/unevie/unevie7.html>

- MARTIN, Benoit (2020) : « Portrait : Florence Lutsmans, force de conviction ». URL : <https://www.lalettredelassurance.com/portrait-florence-lustman-force-de-conviction/0169309266>
- MARZANO, Michela (2010) : « Qu'est-ce que la confiance ? » *Études 1*, tome 412, DOI : 10.3917/etu.4121.0053
- MONTASTRU, Paul : *Gamberges_-_balises__arguments_d'autorite.pdf*
La plaidoirie de Nelson Mandela lors du procès de Rivonia (extraits). URL : <http://lafautea-diderot.net/La-plaidoirie-de-Nelson-Mandela, 1042>
- Ouest-France*, 02/02/2019. URL : <https://www.ouest-france.fr/sport/football>
- Peines, tortures et supplices*. URL : <https://www.gutenberg.org/cache/epub/24255/pg24255images.html>
- REID, Mayne (1868) : *À fond de cale*. Paris, Hachette.
- ZÉVACO, Michel : *Les Pardailan*. URL : <https://beq.ebooksgratuits.com/auteurs/zevaco/-Zevaco-Pardailan-01.pdf>
- ZOLA, Émile (1898) : « J'accuse ». *L'Aurore*, 13 janvier 1898. URL : <https://www.viabooks.fr/extraits/extrait-42605>